

# **HISTOIRE DE THOUARCE**



**Ecrit par Jean-Pierre Defois**

**Recopiée et mise en page par Frédéric Gilet**

# I. NOTES SUR LES MEGALITHES DE LA REGION

## A. Dolmen détruit des Trottières

### 1. Localisation

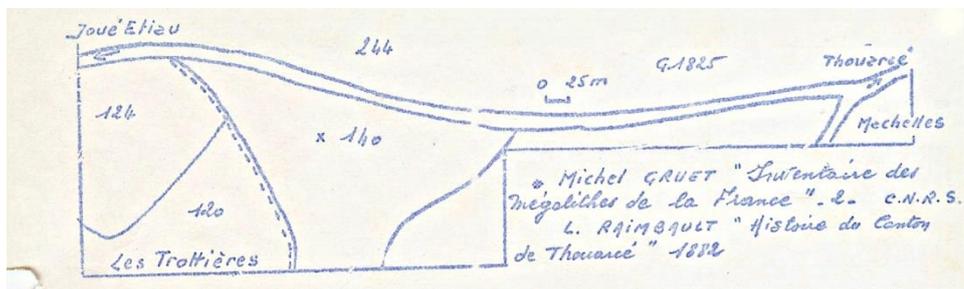
Il était situé à 1800 m à l'ouest de Thouarcé, 50 m au sud de la route de Champs, soit 500 m de l'entrée de la grande allée conduisant aux Trottières.

Coordonnées Lanbert : 255.800 – 382.200

Section, numéro et lieu dit du Cadastre : G.140

n.r. 1825

La Basse-Pierre-Couverte



### 2. Terminologie

#### Mégalithes (on dit aussi : « monuments mégalithiques »)

L'expression, officielle depuis 1867, sert à désigner des monuments de pierres brutes, parfois légèrement dégrossies, édifiées voici 4500 ans environ en diverses régions de l'Ancien Monde. Depuis l'Europe Occidentale jusque dans les Indes et en Corée, en passant par l'Afrique du Nord, la Palestine et le Caucase, on devrait pouvoir en compter plus de 100000. Il en existe plusieurs types : dolmen, menhir, lech ou lech'h, lichaven, cromlech, allée couverte.

#### Dolmen

Du bas breton Taol (tol) : table et Men : pierre

Un dolmen se présente généralement sous l'aspect de pierres posées de champs, enfouies en partie dans le sol, sur lesquelles reposent un ou plusieurs blocs

L'expression a été utilisée pour la première fois par Legrand d'Aussy, dans un mémoire lu devant l'Institut de France le 7 ventôse an VII.

Elle est également en Hollande, Allemagne, Espagne, etc...

### 3. Autres Appellations

THOUARCE : La pierre Couverte (ou La Basse Pierre Couverte)

BEAULIEU : La Pierre Couverte (de Monbenault ou du Loncheneau)

Cette dénomination est très répandue.

D'autres sont plus originales, parfois curieuses :

Maine et Loire :	BAUGE :	« La Huche du Diable »
	LA FERRIERE :	« La Maison des Fées »
	SOUCELLES :	« La Pierre Césée »
	DENEZE :	« La Pierre Péteuse (Pétouse, Piéteuse »)
	DISTRE :	« La Butte à Matte »

#### 4. Folklore

BEAULIEU : On dit qu'il fut construit par les druides ?...

A les honneurs des rallyes automobiles. On prétend d'ailleurs qu'il est classé, c'est faux ?...

THOUARCE : Il cachait un trésor ?...

#### 5. Destruction des mégalithes

THOUARCE : Le dolmen était totalement détruit en 1896. D'après Raimbault « il formait encore avant 1856 un abri pour les bergères qui menaient paître sur l'aride plateau. En cette année (1856), il a été presque entièrement détruit. En 1844, ce dolmen était encore composé de 3 pierres posées sur champ formant le côté N-E et ayant ensemble une longueur d'environ 6 m. la pierre du bout N-O avait 2 m de long. Le côté S-O était entièrement démoli. La pierre qui formait la couverture avait 2.50 m dans le sens transversal du monument et 2.20 m dans le sens longitudinal ». Boussez (L) auteur de monographies sur les monuments mégalithiques d'Anjou et de Touraine, vit des restes en 1896.

BEAULIEU : Un des cinq supports est couché, un autre réduit à 80 cm de hauteur. Un sixième support est disparu.

Ces monuments qui ont perduré plus de 4000 ans pour venir jusqu'à nous, ont perdu la moitié d'entre eux en moins de 200 ans :

- L'église a provoqué la disparition de nombreux mégalithes.
- Les paysans dispersèrent ceux qui gênaient leurs cultures.
- La passion des fouilles a également provoqué la disparition de nombreux monuments. Ainsi le dolmen des Troitières fut fouillé par des chercheurs de trésor vers 1857, puis par Spal (« Histoire du Canton de Thouarcé par les monuments », 1895) qui a trouvé dessous « un cercueil en pierre coquillière indiquant une sépulture bien postérieure au monument. Cette étrange fantaisie d'un individu du Moyen Age est assez rare pour être signalée. Ces sarcophages de faluns sont fréquents ici aux époques mérovingiennes et carolingiennes (1). On en a retrouvé récemment encore au cours de travaux dans la rue Saint-Jean.
- Certaines destructions demeurent inexplicables. En Algérie, une centaine de dolmens disparurent en quelques mois.
- Le dolmen de Charcé, près de Brissac, classé avec les pierres qui l'entouraient en 1887, a vu disparaître depuis 1946 un petit dolmen et un menhir de ce groupe. Passion des Antiquités ?...

## 6. Date

Etant donné : 1) L'abondance de l'armement et de l'outillage en pierre recueilli dans les fouilles.

2) La présence de menus objets en bronze et en cuivre.

- Tout en sachant que ces monuments ont pu être utilisés à des époques différentes
- On peut dire avec une chance de certitude sur deux, que ces monuments ont été construits vers la fin de la période néolithique et aux tous premiers débuts de l'âge des métaux, entre 2500 et 2000 ans avant Jésus Christ, que les gaulois n'y sont pour rien, comme avait voulu l'affirmer la celtomanie romantique du XIX<sup>ème</sup> siècle, ou comme ont pourrait le croire à la lecture des albums « Astérix, le Gaulois ».

## 7. Répartition des dolmens

Le dolmen de Thouarcé se trouvait situé, comme celui de Beaulieu à la lisière de la zone de département la plus riche en dolmens, puisque de Charcé jusqu'à Saumur, pas un monument n'est éloigné de son voisin de plus de 5 km.

Le Baugeois est également assez riche en dolmens. Le Choletais en est dépourvu, mais non en menhirs.

Le Maine et Loire qui arrive au 18<sup>ème</sup> rang des départements français pour le nombre de ses dolmens en compte :

- 50 en relativement bon état
- 19 écroulés
- 21 disparus certains
- 16 disparus douteux.

En France, une carte de répartition des dolmens (4500) montrerait

Un grand centre en Ardèche, Gard, Aveyron (44%)

Un autre en Bretagne (dont les monuments ont un caractère grandiose)

Entre les deux, une bande de forte densité par le Lot, la Charente et l'Anjou.

Dans l'Ancien Monde, les concentrations les plus spectaculaires se trouvent en Inde, en Corée, en Palestine (les bétyles de la Bible, cf. Genèse XXVIII, 16 à 22, de Beth. El : Maison de Dieu), au Maghreb, en Espagne, en Allemagne, etc...

Le fait que les mégalithes ne soient jamais très éloignés des côtes a suggéré à certains l'hypothèse d'une religion répandue par les marins. En tout cas, cette répartition exclut l'idée de voir en eux les produits d'un art celtique. C'est un art mondial.

-> On touche ici une des grandes questions que posent les dolmens. Bien plus étrange encore sera celle posée par leur orientation.

## 8. Nature géologique des matériaux employés

THOUARCE : grès à sabals

BEAULIEU : parmi les dalles de poudingue carbonifère, de provenance locale (400 m), ce dolmen comporte un support en phtanite (2) gothlandien noir, ce qui est très exceptionnel et suppose un transport de 900 m qui a dû être difficile.

Les matériaux les plus souvent employés dans notre département sont les grès.

## 9. Orientation

Tous les dolmens du Maine et Loire, sauf 2 (Baugé, Coutures) pour lesquels une autre orientation était impossible étant donné la configuration du terrain, ont leur entrée située dans la moitié E de la rose des vents.

Cette disposition s'observe presque partout.

-> C'est pourquoi l'on pense que leur utilisation n'était pas uniquement funéraire.

1) Les dolmens seraient axés sur les points de levers et de couchers solaires saisonniers au cours de l'année. Aux dates voulues et principalement aux solstices et équinoxes, on peut voir en effet le soleil se lever à travers l'ouverture formée par les montants et la table. Ils représenteraient donc une sorte de calendrier géant indiquant des dates bien définies auxquelles ces peuples agriculteurs célébraient leurs fêtes religieuses (cf. Noël le 25 décembre en concordance avec le solstice d'hiver).

2) D'après une étude de Mr Etienne Cestard, radiesthésiste, parue en 1956, les dolmens, comme les menhirs, reposent au-dessus du point où un courant d'eau souterrain se divise en deux ou trois autres.

Peut-on concilier ces deux observations?

Il est évident que les hommes des temps préhistoriques, très proches de la nature, percevaient par l'acuité de leurs sens des réalités qui nous sont devenues cachées.

Tout se passe comme si, pour élever leurs mégalithes, ils avaient choisi des endroits où ils pouvaient associer l'eau souterraine au soleil, les forces chthoniennes et le soleil étant pareillement, sans doute, l'objet d'un culte.

## 10. Situation par rapport au modelé du terrain

BEAULIEU : en sommet de coteau.

THOUARCE : en situation haute sur pente, sans être en sommet.

Ainsi que la plupart des dolmens du Maine et Loire (20 en sommet, 34 en situation haute sur pente contre 15 en plaine et 5 à proximité de cours d'eau) et ceci pour des raisons géologiques et ... pratiques.

Les roches les plus employées, les grès, affleurent en bancs en sommet de colline ou le plus souvent près du sommet où ils sont recouverts de quelques mètres de sable. Comme ils reposent également sur du sable, on les voit sortir par leur tranche, en haut des pentes, ou bien on trouve leurs morceaux écroulés sur celle-ci.

Il suffisait de peu d'efforts pour les faire glisser et les grouper plus bas sur la pente. Il était facile aussi de creuser le sable dessous pour y placer des rouleaux...

Certains cas comme celui de Beaulieu posent évidemment question.

## 11. Mobilier des dolmens

BEAULIEU : au cours de fouilles, il a été trouvé un grattoir de silex qui se trouve maintenant au musée de Paléontologie.

## 12. Conclusion

Au terme de cette étude, signalons l'hypothèse qui ferait des dolmens et menhirs des points de repère posés par des explorateurs, marins ou commerçants, du continent disparu de l'Atlantide. Les tenants de cette thèse mettent en avant le fait que les mégalithes sont toujours situés près des côtes, leurs dimensions considérables qui supposent un savoir aujourd'hui perdu...

### **13. Alinéas**

1 : Je cite ici Michel Gruet (« Inventaire des Mégalithes de la France »).

2 : silex plus ou moins pur.

## II. L'ARCHITECTURE ROMANE

« Décille mes yeux que je contemple les merveilles... »

Ps. 199,18

« Que celui qui n'est pas géomètre n'entre pas ici. »

Platon

### A. Avertissement

Nous ferons alterner, dans ces notes, documentation à l'usage des professeurs et démarche possible auprès des élèves.

Ces quelques feuillets pourront sembler parfois d'une technicité exagérée. C'est que, de même qu'un chat est un chat, « la grosse pierre du milieu » est la clef de voûte.

C'est encore que, comme le disaient les Grecs : « le beau est difficile ».

C'est également que la beauté qui, d'après certaines idées reçues, serait au gré de chacun et subjective (« des goûts, des couleurs, on ne discute pas »), a peut-être des supports techniques objectifs et mesurables.

Que si l'on veut amener les élèves à goûter l'art roman, il ne suffit pas de leur dire, comme le guide a la casquette : « Admirez msieudames », il faut aussi leur donner des sujets d'admiration

J.P.D

### B. Introduction

Il est difficile de baser toute une étude de l'architecture romane sur l'église de **Thouarcé** dont la nef fut entièrement reconstruite en 1911-1912 et dont seul le clocher date du XIIème siècle.

Le monument qui mérite visite est l'ancienne église Notre-Dame de **Chemillé**, le plus beau étant, en Anjou, l'église abbatiale de **Fontevraud** ; le plus curieux, les cuisines de la même abbaye.

Après un « premier art roman » rudimentaire apparut dès la fin du IXème siècle que l'Europe en véritable fièvre de construction, dépouilla « ses antiques haillons pour se couvrir, comme le dit le moine clunisien Raoul Glaber, d'un blanc manteau d'églises » romanes.

Le beau Moyen-Age s'ordonne autour de trois centres culturels et artistiques :

- Le château,
- Le monastère
- La ville

L'architecture romane est un art de **monastères**, né à l'écart des villes. L'architecture gothique sera un art urbain, né dans les cités.

Les grandes expériences des architectures du XIème siècle sont surtout celles qui cherchent à résoudre le problème de la voûte, de la couverture en pierre de vastes édifices, et spécialement de la nef voûtée.

### C. La voûte

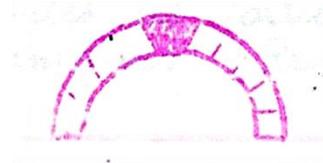
« **C'est la voûte qui crée l'église romane et qui l'explique** », a écrit Emile Mâle, c'est pourquoi il convient d'abord d'en faire comprendre aux élèves la technique.

### Matériel :

- 1) Une photographie représentant le Pont du Gard.
- 2) Une photographie représentant la voûte avec arcs doubleaux d'une église romane. Celle de Vezelay est particulièrement recommandée à cause de l'alternance des pierres noires et blanches.
- 3) Une photographie représentant l'extérieur d'une église romane. Une église auvergnate est particulièrement recommandée à cause de la netteté du plan.

### Questions :

- 1) Que représente la photographie 1?
- 2) Par qui a été construit ce monument ? **Par les Romains**
- 3) Quel point commun y a-t-il entre les monuments 1 et 2 ? **Le mode de construction des arches du pont, des arcs doubleaux et finalement de la voûte elle-même.**  
Cet arc est dit **en plein cintre**.  
**Cette voûte est dite en berceau.**
- 4) Pourquoi appelle-t-on romanes les églises dotées d'une telle voûte (cf. question n°2) ?
- 5) Comment peut-on parvenir à monter une telle voûte ?  
**Faire comprendre aux élèves la nécessité d'un moule en bois et le rôle de la clef sans laquelle tout s'écroule.**



Voûte : de volte, du latin volvere : tourner.

**En fait, la voûte en berceau semble originaire d'Orient. Elle fut introduite à Rome par les Etrusques qui construisirent ainsi le Grand Egout.**

- 6) Quelle est la conséquence la plus immédiate de l'utilisation d'une voûte en pierre par rapport à un plafond en bois ?

**Poids immense.**

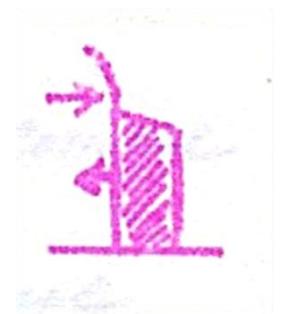
- 7) Observer les photos 2 et 3.

Quels remèdes, quelles solutions les architectes vont-ils apporter à cet inconvénient.

- L'épaisseur des murs et des colonnes
- Le peu de hauteur des églises (Vézelay : 18 m)
- Leur étroitesse
- Le peu de fenêtres et leur étroitesse
- Les contreforts qui neutralisent la poussée de la voûte
- Les arcs doubleaux

Ajouter

- La voûte en arc brisé qui a moins de force de poussée que la voûte en plein cintre.  
Néanmoins, le plein cintre resta la forme noble et sa courbe parfaite fut préférée longtemps encore pour les portes et les fenêtres.  
**Attention ! Erreur couramment admise : art brisé égale art gothique. NON.**
- La voûte d'arête qui offre les possibilités les plus grandes en distribuant la poussée de la voûte uniquement, ou presque, sur les piliers, le problème des poussées obliques n'étant pas résolu.



**Il convient d'expliquer particulièrement cette technique qui est la plus difficile à comprendre, mais qui est essentielle et sera utilisée à fond dans l'art gothique avec l'adjonction des ogives.**

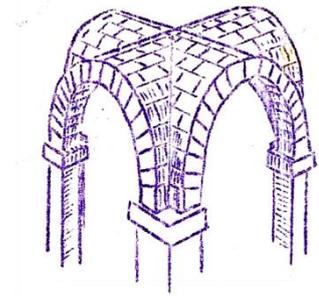
On voit que toutes les parties de l'église romane s'expliquent par des lois mécaniques (revoir le chapitre des FORCES dans un manuel de physique).

### **La voûte d'arête**

Cette voûte est obtenue par la rencontre de deux voûtes en berceau qui se coupent perpendiculairement en dessinant deux arêtes en X.

Cette technique permet de diriger la poussée sur les 4 piliers.

Bien sûr, le problème des poussées obliques n'est pas résolu. Le perfectionnement est incontestable mais limité.



N.B. : L'école normande romane continue à voûter en bois (cf. église du Mont-Saint-Michel)  
Le goût des normands, descendants des Vikings, pour le travail du bois y est peut-être pour quelque chose.

Il faut maintenant penser à la visite  
Recommander aux élèves d'apporter

- carnet
- crayons
- mètre ruban d'étoffe
- décimètre ou longue ficelle étalonnée
- appareil photographique
- lampe électrique
- boussole ou montre
- compas, rapporteur.

### **D. Situation et plan**

**Commencer par faire le tour du monument** (choisir un après-midi ensoleillé), **apprécier son allure générale, ses proportions, les reflets de la lumière sur la pierre, le jeu de flèche et des vides.**

- 1) Quelle est la situation du monument dans l'agglomération ?
- 2) Quel est son aspect extérieur ? **Massif**
- 3) Quelle impression donne-t-il ? **Solidité**
- 4) Par quoi est-il surmonté ? **Tours ou clochers**
- 5) Observer leur forme, leur importance. Quel était leur rôle ? **Abris des cloches mais parfois aussi tours de guet.**

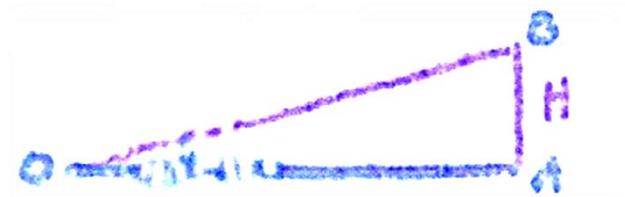
**Faisons encore le tour du monument.**

- 6) Que remarquons-nous ? **Contreforts**  
 7) Mesurons-les. Quel est leur rôle ? **Soutenir les murs**  
 8) Sont-ils construits de la même façon que les murs ? **Les contreforts sont en grosses pierres de taille. Observer leur grain, les marques des outils. Souvent, les murs, ou tout au moins leur base, sont souvent faits de blocage.**

9) Mesurons l'église.

Avec le compas, visons la base de l'édifice et la pointe du clocher. Mesurons l'angle ainsi obtenu. Mesurons la distance qui sépare la base de l'édifice de celui qui a effectué la visée au compas.

Apprécions la hauteur du monument grâce aux mesures obtenues puisque sont connus l'angle BOA et OA.



10) Recherchons, à l'aide de la boussole ou de la montre, l'orientation de l'édifice.

**Les églises romanes sont orientées Ouest-Est, en sorte que ceux qui regardent l'autel ont le visage tourné vers l'Orient, d'où vient la lumière. « Emitte lucem tuam, Envoie ta lumière » supplie le psaume 42, dont le prêtre au début de la messe, récitait quelques versets. L'Orient est encore la direction de Jérusalem d'où nous est venue la lumière**

**Il est bon d'insister sur ce point, facile à comprendre, pour faire peu à peu accéder les élèves à la compréhension de la symbolique romane**

11) Dessinons le plan de l'édifice.

12) Renseignons-nous sur la date de construction. Qui était roi à cette époque ?

Une fois revenus en classe, synthétisons les renseignements obtenus, rapportons-les à ce que nous connaissons sur la voûte, portons-les au propre.

Il serait également possible de rechercher les événements importants de l'époque... d'observer les costumes... de se documenter sur les conditions de vie matérielles, l'organisation sociale.

N.B. : Un chapitre sera réservé aux constructeurs.

Avant de nous diriger vers la façade de l'église, portons un regard d'ensemble sur l'édifice qui sinon risquerait d'être atomisé par notre étude, au détail.

Mais il nous faut dépouiller cette mentalité pataude et rationaliste par trop qui pense que le Moyen-Age a fait en moins bien, naïvement et maladroitement, ce que nous, gens du XXème siècle, faisons bien. Le Moyen-Age serait en quelque sorte la préhistoire des Temps Modernes. Non ! Il s'agit d'une autre civilisation, disparue... « engloutie ».

**Une des clefs pour la compréhension de cette civilisation est la connaissance des symboles.** En effet, pour l'homme du Moyen Age, tout est signe. Ce qui est en bas est comme ce qui est en haut. Le monde des réalités inférieures signifie celui des réalités supérieures. « Les créatures font par analogie contempler leur Auteur » (**Livre de la Sagesse 13,5**)

Et précisément – **deuxième clef, c'est Dieu qu'il s'agit ainsi de rechercher pour le Connaître et le contempler.** L'homme des Xème et XIème siècles sait que Dieu n'est pas le C.Q.F.D. d'un raisonnement et que le langage humain est impuissant à parler du Verbe divin. Le signe lui, parce qu'il est pulsion vitale, reconnaissance instinctive, expérience intuitive – pensons aux civilisations africaines – **le signe, donc, permet de moduler ce que le langage humain ne saurait dire.** Tout cela avec un minimum de clarté pour que voient ceux qui veulent voir ; tout cela avec un maximum d'obscurité pour que ceux qui ne veulent pas voir persistent dans leur aveuglement. Afin que « voyant, ils ne voient point » (**Luc, 8,9**).

**Edifice religieux, l'église va donc être comme le coffret de cette civilisation, son condensé.**

Observons, côté chevet, une église romane comme celle de Cunault, Fontevraud, Orcival ou Saint-Nectaire.

- 1) Le maître d'œuvre, c'est clair, a joué (1) avec deux formes :
  - Le cercle
  - La figure quaternaire.Le cercle, forme parfaite, symbole du ciel. La figure quaternaire et plus précisément l'équerre qui en est l'élément fondamental, matérialise symboliquement la terre, notre espace mesurable.
- 2) L'église romane, comme les sanctuaires antiques, est donc une image du monde puisqu'il est à la jonction de deux, parfois trois niveaux cosmiques :
  - Le ciel
  - La terre
  - Le monde inférieur : la cryptePensons ici au rôle du puits dans le temple de Delphes ou chez les mages de Palenque : au rôle de la caverne.
- 3) Image du monde, l'église est, bien plus, son centre. Le clocher à la croisée des transepts avec souvent un donjon carré affronté de quatre clochetons projetés vers les quatre coins du monde fait de l'édifice entier un axe. C'est le mont du monde, l'échelle du Salut. Rappelons les pyramides égyptiennes et aztèques, les ziggourats de Babylonie, montagnes artificielles, les montagnes sacrées : Sinaï, Carmel, Tabor, Colvaire. Dans l'ancienne liturgie on devait gravir trois degrés pour accéder à l'autel.
- 4) C'est que sur la montagne la divinité se fait proche et l'église, mont du monde, est le lieu où sont posés les pieds divins.

« Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied » (**Isaïe 66,1**).

« La traîne remplit le sanctuaire » (**Isaïe, 6,1**).

« Il est venu habiter parmi nous » (**Jean 1,11**).

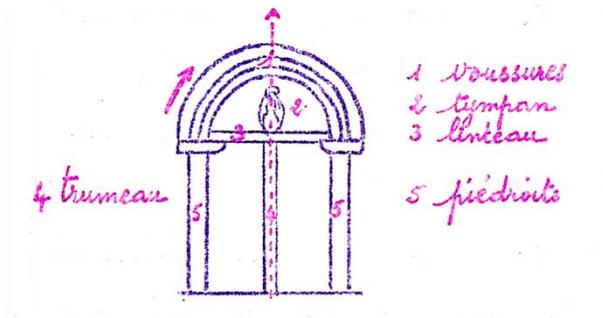
Tout cela est symbolisé à la perfection par la totalité cercle-carré et plus encore par le passage du cercle au carré. C'est encore un symbole de l'Incarnation qui à la figure fait succéder la réalité. On est loin de la conception actuelle église salle de réunion.

Voilà pourquoi, dans une église romane, tout homme un peu sensible éprouve une étonnante impression de bien-être et de communication avec l'Esprit.

## **E. Le portail**

Il n'est pas possible, dans nos régions, de contempler des portails aussi grandioses que ceux de Bourgogne et de Languedoc (Autun et Vézelay, Moissac) et l'observation ne peut se faire ici que sur photographies qu'il est aisé de se procurer.

## Vocabulaire



## Déroulement du travail

Il est préférable, pour jouir d'un bon éclairage de choisir un après-midi si l'on effectue une visite.

Les nombreux détails se prêtent à une observation minutieuse... Lorsque les élèves auront découvert tous ces détails, on peut les classer pour les expliquer.

## Remarques

Le portail s'organise volontiers selon deux directions.

- **La ligne verticale, vers le zénith.**
- **La roue organisée autour de son centre : le Christ du tympan (cf. figure).** Le symbolisme est celui de la roue de l'année. Le Christ tient la place du « Soleil de Justice » dont parle la Bible (**Malachie 3, 20**). Comme le soleil, qui par sa course, nombre les heures et par ses variations d'orbite scande les mois et les saisons, le Christ marque les temps et les monuments de l'année liturgique.

D'ailleurs, l'antique motif païen du zodiaque a souvent été employé dans les portails romans (cf. Vézelay), entremêlé des travaux du mois. Cela symbolise à merveille l'illumination par le Christ soleil des labours des hommes commandés par les variations saisonnières. Le zodiaque, réduit à ses douze signes ou accompagné des travaux du mois selon la longueur de voussure à meubler, se déploie sur un arc de cercle : celui-ci tient lieu du cercle complet de l'année.

Le personnage de l'année, Annus, est parfois représenté (cf. Autun).

Le Christ, au milieu d'une mandorle en forme d'amande qui symbolise le ciel, apparaît souvent dans le tétramorphe (les quatre vivants) en référence au texte du livre de l'**Apocalypse 4,6...**

« **Autour du trône, il y a quatre Êtres.**

**Le premier est semblable au lion,**

**Le deuxième au taureau ;**

**Le troisième paraît avoir un visage d'homme,**

**Et le quatrième est comme un aigle qui vole. »**

Ces êtres rappellent bien sûr les khéroubbim assyriens, les sphinx égyptiens, associés au sacré. Depuis Saint Irénée, les Pères de l'Église ont rapporté les Quatre Vivants des quatre évangélistes.

« Si Saint Matthieu a pour attribut l'homme, c'est qu'il a commencé son évangile par la généalogie du Christ ; l'Homme rappelle l'Incarnation, de plus le chrétien doit d'abord être un homme accompli... Le taureau, animal du sacrifice, symbolise Saint Luc qui débute par le sacrifice offert par Zacharie. Le taureau fait penser à la Passion, où le Rédempteur a sacrifié sa vie pour l'humanité. Le chrétien doit lui aussi en renonçant aux voluptés s'immoler lui-même. Le lion désigne saint Marc qui, dès les premières lignes de son évangile, nous parle de « la voix qui crie dans le désert » ; c'est le symbole de la résurrection. Le chrétien doit être un lion et ne rien redouter en ce monde. L'aigle, c'est la figure de Saint Jean pour que son texte au tout début nous place en face de la divinité du verbe, « vraie lumière », et que l'aigle, seul des animaux, peut regarder le soleil en face. L'aigle est la figure de l'Ascension. Le chrétien doit être un aigle et regarder les hauteurs, les choses éternelles. »

O. Beigbeder « Lexique des Symboles », Collection Zodiaque.

On voit que l'homme roman ignore le bon Dieu. Le Christ est ici le tout-puissant, le Maître du Temps, le maître de tout, le Pantocrator, utile catéchèse.

## F. L'intérieur

- Poussons la porte de l'église.  
Qui dit sanctuaire dit représentation du monde.  
« **Dehors est le monde où nous vivons, infini mais limité pour l'homme à ses perceptions immédiates.**  
**Devant est le temple, compact et clos, qui figure l'univers total, visible et invisible.** »

Maurice Druon « Vézelay, colline éternelle » texte du spectacle nocturne.

Apprécions aussi le sens des volumes, des masses...

- Avançons « **l'église romane invite à méditer tout en marchant au pas de ses piliers. Elle est construite pour aider l'homme à réduire les dissonances qui le déchirent, et à se situer dans l'univers, sans excès d'orgueil ni excès d'effroi.** »  
M. Druon.  
En effet tout est arrondi au-dessus de nous.

Chez les Mordnes, peuples du centre de la Russie, les villageois pensent pouvoir protéger le bétail contre les maladies en le faisant passer sous un arc fait de deux baliveaux liés à leur sommet ou sous une galerie creusée dans le sol. Pensons au passage des généraux romains vainqueurs, sous un arc de triomphe. Il s'agit de débarrasser les guerriers de l'ardeur belliqueuse qui les rend dangereux.

L'arc en plein cintre a la courbe apaisante d'un ciel sans menace. Il dissout l'angoisse.

## G. La sculpture

La sculpture romane est étroitement mariée à l'architecture. Elle se loge, à l'intérieur, dans les frises, les arcades mais surtout aux chapiteaux. L'artiste est donc obligé de faire plier les formes : il les agrandit ou les rétrécit, les incurve ou les arc-boute selon les nécessités techniques. Ainsi s'explique, en partie, la déformation de la sculpture romane. De plus, la hauteur à laquelle sont placés les chapiteaux oblige également à certaines déformations, agrandissement des visages par exemple. Il faut aussi noter un goût des monstres et des visions

étranges qui porte les artistes romans à sculpter des hommes aux proportions surhumaines, ou des figures étrangères à l'humanité. C'est pourquoi « il n'y a rien de plus étrange que la sculpture décorative de l'âge roman... **Il se dégage de cette animalité qui s'accroche aux chapiteaux, aux corniches, une impression de mystère. Dans l'église romane, le monde nous apparaît comme un songe. Ce que nous y rencontrons, en effet, ce sont les rêves millénaires de l'humanité**» (Emile Mâle). Notons aussi que toute représentation littérale, toute figuration ressemblant à une copie est étrangère à la mentalité comme à l'art roman. Cette tendance est ancienne chez nous. Diodore de Sicile raconte comment le guerrier gaulois Brennos, entré dans le temple de Delphes, rit dédaigneusement en voyant que les Grecs représentaient leur dieux comme des hommes (**Régine Pernoud, « les Gaulois Editions du Seuil**). Ne faisons pas l'erreur de juger la sculpture romane gauche et naïve, parce qu'elle relève d'une autre esthétique que l'esthétique classique et ne concluons pas à la maladresse si nos artistes romans ne s'essaient pas à refaire la Vénus de Milo comme seront trop souvent tentés de le faire les artistes de l'après Renaissance. Mais la fleur sculptée par l'artiste roman, elle aussi, suggère son parfum.

Rien de tel que d'observer les chapiteaux romans pour se sentir peu à peu en sympathie avec l'âme du Moyen Age.

Certains relatent des épisodes de l'Ancien Testament et du Nouveau Testament. Beaucoup évoquent la vie du Christ. D'autres racontent des épisodes de la vie des Saints que Jacques de Voragine recueillera vers 1860 dans « la légende dorée ». Ces épisodes sont souvent invraisemblables. Les moines du Moyen Age, en répandant ces récits extraordinaires n'ont même pas recherché la vraisemblance. Leur but n'était pas d'abêtir des fidèles qui n'étaient pas plus stupides qu'à notre époque. De telles histoires n'étaient sûrement pas cures. Alors pourquoi ?

« Qu'il est difficile pour nous de nous mettre dans la peau d'hommes qui vivaient, priaient et croyaient dans un monde où tout était symbole ! Où l'esprit se mouvait avec aisance non pas à un mais à deux ou trois niveaux de pensée, n'étant ni crédule, ni dupe de lui-même, ni affabulateur pour le plaisir » (**Jacques Huynen, l'énigme des Vierges Noires** »).

« Dans l'art médiéval, il s'agit, par opposition à l'art moderne de l'incarnation d'une idée, non de l'idéalisation d'une idée » (**Luigi Valli, « aperçus sur l'ésotérisme chrétien »**). Les relations des miracles ne sont ni l'exagération simplistes de faits réels, ni une mystification pour faire accourir les pèlerins mais la représentation allégorique d'une idée, sa traduction dans des signes. Leur but n'est pas d'édifier, mais de greffer sur le culte un « environnement » légendaire qui a pour but d'éveiller l'attention, comme un signe sur un jeu de piste, d'avertir que ce lieu est une étape importante sur le chemin de l'Initiation, de la Connaissance, qu'une Révélation y est inscrite. N'oublions pas que la civilisation du Moyen Age est initiatique, en pèlerinage, en quête. Qui dit initiation dit également ésotérisme, mystère, occultisme. Songeons d'ailleurs qu'aujourd'hui bien des savants, écœurés par l'utilisation qui est faite de leurs découvertes seraient très satisfaits d'un retour à l'occultisme. Shapiro qui le premier réussit à créer la vie en laboratoire, prenant conscience des utilisations que les gouvernements ne manqueraient pas de faire de cette extraordinaire découverte a subitement disparu avec ses écrits et son laboratoire...

D'autres sujets sont assez énigmatiques, comme ceux de combats. On peut dire que les scènes où l'on voit des chevaliers illustrent tantôt des chansons de geste, tantôt la lutte que le chrétien doit continuellement livrer contre le mal.

Les **animaux** font plutôt allusion à la vie morale, aux vertus et aux vices. Ces thèmes sont empruntés aux « **Bestiaires** », très à la mode à cette époque. L'histoire fabuleuse de la licorne qui échappe aux chasseurs, mais qui se réfugie dans le giron d'une vierge représente l'Incarnation. Il en est de même pour les **plantes** puisque « toute créature, écrit Honorius d'Autun, est l'ombre de la vérité et de la vie ». A cet égard, il est tout à fait éclairant de lire « **La Cathédrale** » de **J.K. Huysmans**, livre de poche n° 1165-1166. Pour l'interprétation de ces motifs, il faut se reporter aux guides de la collection **Zodiaque** ou au « **Lexique des symboles** » toujours dans la même collection (436 pages). Bien sûr toute la faune et toute la flore sculptées sur les chapiteaux n'ont pas valeur symbolique mais n'oublions pas que l'homme du Moyen Age n'avait guère la notion d'art gratuit.

Certains veulent voir dans les motifs des chapiteaux romans des **influences orientales**. Il est vrai que les échanges ont été fort nombreux à cette époque entre Orient et Occident. Cependant, il paraît plaisant d'imaginer le tailleur de pierre de Saint-Andoche de Saulieu cherchant son inspiration chez les Sassanides. En fait tous ces motifs étaient très anciens chez nous et en continuité avec l'inspiration celtique.

## **H. Alinéas**

1 : L'architecte classique, lui, jouera sur les pleins et les vides. C'est le cas dans la façade ouest du palais de Versailles.

### III. AVANT L'HISTOIRE

#### A. Paléolithique

Remontons le temps pour imaginer notre coin de terre il y a environ 500 000 ans.

Le climat est doux et humide ; le paysage pas très différent de ce qu'il est aujourd'hui avec ses fougères, ses graminées, ses peupliers. Cependant, la température plus élevée explique la présence des figuiers, des micocouliers, des palmiers... Lions, éléphants, rhinocéros, hippopotames voisinent avec bœufs, chevaux, belettes, putois, castors, lièvres, sans oublier les papillons géants...

L'homme est déjà là.

Les trouvailles de Monsieur Versillé (1), père de l'actuel secrétaire de mairie de Gonnord, prouvent que durant l'Abbevillien (Chelléen) et l'Acheuléen des groupements humains fréquentent la région comprise entre Saint-Saturnin, Thouarcé, Gonnord, Martigné-Briand. Pour fabriquer ses instruments, l'homme se sert alors du bois et de la pierre. N'ont été retrouvés bien sûr que ces derniers. Il cherche d'abord un silex de la taille voulue, le fait éclater à l'aide d'une seconde pierre, n percuteur, puis affine son travail à l'aide d'un « marteau » de bois ou d'os, de façon à aiguïser les tranchants.

De tels instruments servaient surtout à la recherche de la nourriture car là était la principale occupation de notre ancêtre. Outre les produits de sa cueillette (racines, glands, baies, chenilles, vers, lézards), la pêche, la chasse, la trappe surtout assurent sa subsistance.

Le feu est domestiqué depuis longtemps déjà.

Notre lointain ancêtre d'alors était vraisemblablement trapu, avec le front fuyant, les arcades sourcilières en forme de bourrelets et les mâchoires proéminentes. Habitaient-il dans les fourrés, dans les arbres, se construisait-il des abris ? De même, nous ignorons tout de son organisation sociale, de son langage, de ses croyances.

C'est le paléolithique ancien, entre 500 000 et 80 000 ans avant J.C.

Durant cette période, la terre va se refroidir, mais les vagues de froid ne semblent pas avoir arrêté les progrès techniques, au contraire.

**Il serait très certainement fastidieux d'énumérer tous les instruments récoltés dans notre région, aussi bien nous nous contenterons d'en citer quelques uns, caractéristiques :**

**A Gonnord : un coup de poing affectant la forme lancéolée avec talon bien prononcé, arrondi à sa base, taillé à grands éclats sur les deux faces. Roche : grès siliceux, lustré jaunâtre. Dimensions : 0,115 m sur 0,07 m. Mis à découvert par la charrue au moment du défonçage des terres, à 0,40 m environ de profondeur (2).**

**A Joué-Étiou : coup de poing en silex brun rougeâtre, avec patine blanche, forme amygdaloïde, très bombé, vers la base rognon de la croûte naturelle, 0,085 m \* 0,063 m ; surface des terres : ferme de la Maison Neuve.**

**A Thouarcé : coup de poing en grès, trouvé non loin de la ferme des Noës par Monsieur Versillé et signalé par lui en 1906 (3).**

Monsieur Spal, instituteur à Thouarcé au début du siècle, possédait une assez riche collection d'armes et d'outils sur laquelle les renseignements très précis font défaut. O. Desmarières qui la cite dans « Le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire » ne l'a pas vue et ne date pas les pièces.

Citons aussi un bois de cervidé, percé d'un trou carré, trouvé au pont de Taillepré, à quatre mètres de profondeur sous le lit du layon.

**A Martigné-Briand : deux beaux instruments, trouvés par Monsieur Poullain, viticulteur. Le premier, un coup de poing chelléen, amygdaloïde, bien typique, à talon très épais, aux bords sinueux, taillé à grands éclats, est en grès lustré jaunâtre. Les ouvriers l'ont ramassé à 0,60 m de profondeur, en plantant une vigne au lieu dit la Jaulaie, à 300 mètres**

**environ du château de ce nom, sur le versant du coteau qui s'incline vers le ruisseau de la Vilaine... (4)**

## **B. Le paléolithique moyen**

C'est à Chalonnes-sur-Loire que les découvertes préhistoriques les plus intéressantes de la région ont été faites. A la recherche de galets de silex ou d'autres roches taillables et de gibier s'abreuvant, les premiers hommes semblent avoir beaucoup fréquenté les bords des rivières. Au confluent du Layon et du Louet, non loin du Jou (5), la grotte de Roc-en-Pail leur offrait de surcroît un abri contre les froids intenses de ces périodes. La falaise de calcaire dévonien qui alimenta les fours à chaux a fourni une récolte importante :

**Raclours convexes, pointes doubles dites « limaces », et ces boules de pierre soigneusement arrondies par piquetage que l'on a assimilées aux bolas d'Amérique du Sud. Lancées dans les pattes d'un gibier au galop, elles s'y enroulent et font culbuter l'animal. Toutes ces pièces sont typiques de l'étage moustérien, entre 80 000 et 30 000 avant J.C. Les animaux contre lesquels il fallait se défendre, ou qui, piégés, composaient l'ordinaire des chasseurs étaient le bœuf musqué, le renne, le mammoth, l'ours des cavernes... Les restes humains exhumés du moustérien final (40 000 avant J.C.) : extrémité inférieure gauche d'humerus et fragments de maxillaire supérieur sont ceux d'un homo sapiens et non d'un Neandertal (6). « Dans ce gisement, il y a emploi certain de couleurs minérales... Petits morceaux de bioxyde de manganèse raclés, d'hématite brune biseauté, et une sorte de palette de pierre un peu creuse avec sa spatule de pierre à côté. » (7)**

Les hommes de Cro-Magnon, homo sapiens apparus dans notre région à cette époque, comme en témoignent les découvertes de Roc-en-Pail, étaient grands et forts ; ils avaient la tête large, de gros yeux, le menton assez marqué et le nez busqué. Ils ressemblaient probablement quelque peu aux Scandinaves et aux Anglo-Saxons actuels. Leur capacité cérébrale était égale à la moyenne de celle des Européens actuels (8). Ils mouraient entre 20 et 40 ans.

## **C. Le paléolithique supérieur et le Mésolithique (9)**

A la vieille humanité en succède donc une autre dont l'origine nous échappe. L'Asie serait peut-être son berceau (10).

Bénéficiaire de longues traditions, l'homme du paléolithique supérieur perfectionne encore la technique de la taille de la pierre et du travail de l'os. La rentabilité du silex est de plus de 20 mètres de tranchant pour 1 kilogramme. L'outillage se diversifie à l'extrême : couteaux, burins, grattoirs, perçoirs destinés au travail des os et du bois, raclours scies, aiguilles en os pour percer et coudre les peaux, poinçons, épingles, hameçons, harpons simples, harpons à barbelures, propulseurs, « bâtons de commandement », lampes... L'industrie de la pierre est caractérisée à cette époque par la présence dans les gisements d'un grand nombre de lames de silex légères, obtenues par pression ou percussion indirecte à l'aide d'un ciseau de pierre ou d'os. La diversification se fait à l'aide de retouches.

**Datant de cette époque, une belle feuille solutréenne a été trouvée à la Gruéchère en Notre-Dame d'Alençon. On nomme ainsi des feuilles de silex fusiformes, très minces, à retouches très plates et qui semblent bien porter la marque d'un souci esthétique. Toujours est-il que la forme de ces outils devait être parfaitement adaptée à leur usage.**

Précisément, le fait le plus frappant de cette période est l'apparition des manifestations artistiques qui ont peut-être un sens symbolique, exprimant des sentiments religieux. Mises à part quelques esquisses dans les grottes de Saulges, en Mayenne, les Pays de Loire ne possèdent aucune des œuvres qui font la célébrité du Périgord.

**Monsieur Spal, dans son « Histoire du Canton de Thouarcé par les monuments » parle de squelettes découverts de 1876 à 1877 à Saint-Ellier sous le falun. Les crânes, recouverts de vases en terre, offraient, paraît-il, les caractères de la race qui a peuplé les cavernes du Périgord. Ces sépultures doivent dater en fait du néolithique.**

Sous le mésolithique, le gibier se fait rare. Rennes et bisons ont émigré vers le Nord, mammouths et rhinocéros laineux sont morts, ou mourants (11). L'homme imagine donc d'élever les animaux, c'est l'origine du nomadisme pasteur ;

**Citons encore, mentionnées par Monsieur Spal et datant sans doute de cette époque, deux haches en silex éclaté trouvées à Bray « sur les hauteurs du village de la Grande Roche au pied duquel coule le Javoineau. Ces deux instruments sont de forme ovoïde, le premier long de 11 cm et large de 6 à 7 cm est recouvert d'une sorte de patine due à l'humidité du sol (12). »**

#### **D. Le néolithique**

Le grand fait qui domine cette période, de 8 000 ans à 3 000 ans avant J.C. n'est pas le polissage de certains types d'instruments (13), mais la découverte de l'agriculture. Le problème s'est posé à certains groupes de tirer le meilleur parti du territoire qu'ils occupaient. De destructeurs, de parasites qu'ils étaient, ces groupes deviennent producteurs. Cette révolution que le climat rend désormais possible a vu le jour d'abord au Proche-Orient. Elle gagna ensuite de proche en proche de (14) nombreuses régions créant d'ailleurs entre certaines un décalage chronologique et entraînant dans une sorte de réaction en chaîne inventions et bouleversements des structures mentales : céramique, cuisine (avec emploi du sel), tissage, multiplication des outils (hache, faucille, houe, meule...), attelage des animaux, bateau à voile, répartition nouvelle du travail, fin de la suprématie de la femme (15), début d'une certaine sédentarisation (16) avec organisation d'une vie communautaire et sociale comme le prouve la construction des monuments mégalithiques (17), « fruit d'un travail accompli par une collectivité très cohérente où chacun apportait sa part aux tâches de la communauté et où un sentiment religieux très vif inspirait l'effort de chaque jour (18). »

Il est difficile d'estimer le nombre des objets trouvés dans la région, datant de cette époque. De nombreux agriculteurs n'ont jamais fait part des découvertes qu'ils avaient effectuées lors des labours. Des élèves m'ont montré des haches polies qu'aucun ouvrage ne recense.

- **Monsieur Spal, instituteur à Thouarcé, possédait, concernant le canton, « une collection de 45 haches néolithique dont les dimensions varient de 0,27 à 0,065 m, en silex blanc et noir, en granit, en diorite et en pierre calcaire avec tranchant droit, recourbé ou oblique, 12 pierres à fronde, pilons, pétrissoirs (19). » Il en donne le détail, par commune, dans son « Histoire du canton de Thouarcé par les monuments (20) ». Il parle encore de pilotis trouvés dans l'espace compris entre le confluent de l'Arcisson et de la Vilaine, à Thouarcé, ce qui tendrait à prouver qu'ont existé à cet endroit des palafittes. A ces pilotis s'ajoute encore la découverte de pointes de flèches et de traces de foyers.**
- **Monsieur Raimbault, vétérinaire à Thouarcé, avait recueilli, comme il l'évoque dans son « Histoire du canton de Thouarcé », plusieurs instruments néolithiques. On peut en trouver le détail dans « Essai sur le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire » de Desmazières.**
- **La collection de Monsieur Poullain, viticulteur à Martigné-Briand, comprenait, entre autres, deux pièces datant de cette époque.**
- **Monsieur Versillé possédait entre autres :**
  - **« un fragment de hache-marteau à renflement périorifical, trouvé à environ 2,5 km au sud du bourg de Champ-sur-Layon, au lieu-dit 'La Binoche'. Longueur : 69 mm, largeur : 61 mm, épaisseur : 35 mm. Perforation évasée, diamètre à l'ouverture : 36 mm,**

au milieu : 26 mm. Epidiorite grossièrement grenue, piquetage grossier (N° 12) » (Musée Paléontologique d'Angers).

- « Un fragment de bipenne ou de hache-marteau trouvé à 3,4 km au sud-sud-ouest du bourg de Gonnord, à la métairie de Chavagnes. Longueur : 83 mm, largeur : 51 mm, épaisseur : 42 mm. Perforation légèrement évasée, diamètre au milieu : 42 mm à l'ouverture ; 24 mm d'un côté, 26 mm de l'autre. Epidiorite finement piquetée (N° 16) » (Musée Paléontologique d'Angers).

« L'onde d'influence qui a propagé ces types d'instruments a son centre en Europe centrale, des ondes réfléchies émanent d'ailleurs et particulièrement de l'Armorique, qui a pu connaître ces formes par voie de mer (21). »

- **Monsieur Desmisières possédait trois haches polies trouvées à Beaulieu (22).**

Bien sûr, les conditions de découverte de la plupart des haches polies ne permettent pas la datation précise, surtout possible d'ailleurs à l'aide de la trop fragile poterie.

Cependant, les conditions de découverte permettent de penser que parfois ces haches avaient un rôle dans les gestes du culte puisqu'on les trouve souvent associées aux sépultures, aux arbres, à l'eau, d'autant que l'on peut s'interroger sur les raisons autres que religieuses qui auraient poussé les hommes de cette époque à polir certains de leurs instruments pour une efficacité à peine plus grande...

Si à l'époque les types raciaux sont déjà très variés, la densité moyenne de la population est faible. Le docteur Riquet l'estime à environ 2,2 habitants au km<sup>2</sup> (23).

## E. L'âge du cuivre

Quand et comment l'homme a-t-il commencé à se servir des métaux ? Encore une question sans réponse. Le cuivre fait son apparition en France à la fin du troisième millénaire, obligeant les hommes du silex à s'organiser pour mieux résister à la concurrence du métal. Des « Ruhrs du silex » (J. Guichard) s'organisèrent comme au Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire, qui exportaient très loin leur production.

« L'utilisation du cuivre supposait toute une série d'inventions : un fourneau à circulation d'air pour obtenir la température élevée nécessaire à la fusion, des creusets pour contenir le métal en fusion, des pincettes pour les soulever, et des moules. » De plus, « dans l'Ancien Monde, le cuivre se trouve rarement sous forme de métal pur... La transformation chimique opérée par la fusion est plus inattendue que celle qui change l'argile en poterie... Fusion et solidification sont, en vérité, d'étonnants phénomènes. Le travail du métallurgiste... nécessitait dès son origine de véritables spécialistes. (24)»

## F. L'âge du bronze

On s'aperçut ensuite que le cuivre, mêlé d'antimoine, de plomb, d'arsenic, ou mieux encore d'étain, se moule plus facilement et donne des sujets plus solides. Apparut avant 2 500 ans dans la vallée de l'Indus et au Proche-Orient puis dans les Cyclades et en Grèce continentale, le bronze apparaît à partir de 1 700 en Europe occidentale par l'intermédiaire du Peuple des Haches de Bataille dont on a retrouvé dans la vallée de la Loire les haches perforées, bipennes, en forme de barque, vraisemblablement exportées (25).

Depuis longtemps déjà l'Égypte et Sumer ont commencé leur histoire.

La recherche de l'étain a certainement contribué à établir des relations commerciales actives. Le centre métallurgique le plus proche de chez nous est la Vendée (26) qui eut des contacts avec des régions méridionales, sans doute ibériques (27).

**C'est à l'influence vendéenne que l'on doit probablement la hache à rebords et tranchants épanouis trouvée à Chalonnes (28), ainsi que celle trouvée à Grézillé, champ de la Ronde, par Monsieur Marguerite, instituteur dans cette commune (29).**

**On a également trouvé à Gonnord un rasoir de forme triangulaire percé d'un trou.**

**Du bronze final, on a trouvé près du bourg de Mâchelles deux haches portant un anneau latéral de type de Rosnoen.**

« A la fin de cette période, ce ne sont plus seulement les modes étrangères mais les hommes eux-mêmes qui pénètrent sur notre territoire : l'invention de la roue et la tardive domestication du cheval ne semblent guère antérieures à cette époque. Leurs vagues successives, poussées par de grands mouvements de peuples en Europe centrale, marquent dans les débuts du 1<sup>er</sup> millénaire avant J.C. la fin de la préhistoire. (30)»

### **G. Le premier âge de fer**

Vers 750 avant J.C., l'usage du fer rencontré pour la première fois en Europe à Hallstatt en Autriche, progresse par le Danube et les cols alpestres et apparaît dans l'Est de la France. L'Anjou semble rester en dehors de ce nouveau courant.

**On a retrouvé à Faye un anneau en bronze incrusté de fer d'environ 55 mm de diamètre et 15 mm de large. Cet objet date sans doute d'une époque où le fer était rare et précieux.**

**« Il servait peut-être à recevoir une monture de ceinture, de courroie ou d'autres équipements. (31)»**

C'est à ce premier âge du fer que se situent deux inventions importantes pour l'humanité : l'alphabet et les pièces de monnaie. C'est sur ce fond que va se greffer la civilisation celtique.

## H. Alinéas

- 1 : à sa mort, en 1950, les collections de Monsieur Versillé furent dispersées. Une partie se trouve au Musée Paléontologique d'Angers.
- 2 : je cite ici : « Le Chelléen et l'Acheuléen dans le département de Maine-et-Loire » par O. Desmazières, 1908
- 3 : « Le Chelléen et l'Acheuléen dans le département de Maine-et-Loire » par O. Desmazière, 1908
- 4 : « Le Chelléen et l'Acheuléen dans le département de Maine-et-Loire (supplément) Nouvelles découvertes » par O. Desmazière, 1908
- 5 : Un lac existait d'ailleurs à cet endroit.
- 6 : Croquis dans « les Troglodytes en Anjou à travers les âges » de J. et C. Fraysse, 1963, page 32
- 7 : « Histoire des Pays de Loire », Edouard Privat, éditeur, 1972
- 8 : L'homme Préhistorique, F. Clark Howell, collection Time-Life.
- 9 : 30 000 avant J.C. à 8 000 avant J.C.
- 10 : « Les races humaines », Vallois, collection 'Que sais-je', 1971
- 11 : « Histoire des Pays de Loire », Edouard Privat, éditeur, 1972
- 12 : « Histoire du Canton de Thouarcé par les monuments », J. Spal, Archives de Maine-et-Loire, II F1 38.
- 13 : L'outillage taillé va survivre longtemps encore, surtout pour les outils de petite taille (microlithes), mais aussi pour l'outillage lourd ; à preuve, les longues lames fabriquées au Grand-Pressigny, en Indre-et-Loire.
- 14 : Il y a aussi envahissement de peuplades nouvelles avec métissage, envahissement qui suit les vallées.
- 15 : Jean Markale la montre bien dans son ouvrage « La femme celte », Payot, 1972.
- 16 : Avec cependant la multiplication des contacts accélérant la mise en commun des expériences humaines.
- 17 : Je me permets de vous renvoyer à l'étude sur les mégalithes que j'avais photocopiée l'an passé. J'y étudiais le dolmen détruit de Thouarcé, celui de Beaulieu. Le plus beau dolmen de la région se trouve à Charcé. Le dolmen de Thouarcé était totalement détruit en 1896. On sait où il s'élevait. Il était en grès à sabals et l'on retrouve encore sur le terrain quelques débris de matériau.
- 18 : « France Culture Vivante », Jacques Le Goff
- 19 : « Essai sur la Préhistoire dans le département de Maine-et-Loire, O. Desmazière, 1908
- 20 : Archives de Maine-et-Loire, II F 38.
- 21 : « Instruments perforés du Maine –et-Loire », Gruet et Cordier. Extrait du Bull. de la S.P.F., 1961.
- 22 : « Inventaire des haches polies du département de Maine-et-Loire », O. Desmazières.
- 23 : Voir « Histoire de la France » de Georges Duby, I tome, Larousse.
- 24 : « De la préhistoire à l'Histoire », Gordon Childe, collection Idées, H.R.F., 1961, pages 106 et 107.
- 25 : « Histoire des Pays de Loire », éd. Privat éditeur, 1972, page 38.
- 26 : « Histoire des Pays de Loire », éd. Privat éditeur, page 41
- 27 : « Le commerce méditerranéen et la Vendée littorale, du VIIIème siècle au Ier siècle avant J.C. », Bernard M, Henry, Archeologia, n° 52, nov. 1972
- 28 : « Histoire des Pays de Loire », Ed. Privat éditeur, 1972, ouvrage collectif, page 41 et 43.
- 29 : « Essai sur la Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire », O. Desmazières, 1896.
- 30 : « Histoire de la France », Georges Duby, Larousse, I tome

31 : « Histoire du canton de Thouarcé par les monuments », J. Spal, notes manuscrites, Archives départementales.

## IV. LES CELTES

Le sol de notre pays demeure, en grande partie, couvert de forêts et de marécages. Dans les fourrés abondent les bêtes sauvages. Beaucoup aujourd'hui ont disparu : l'ours, l'élan, l'auroch. Les rives des fleuves et des rivières sont peuplées de castors. Dans les marais pullulent cigognes, hérons, butors, sangliers...

C'est dans un traité de Caton, « Les origines », daté de la première moitié du II<sup>ème</sup> siècle avant J.C. que nous trouvons pour la première fois le mot « Gaule » (1).

### A. Les Celtes envahisseurs

Les Celtes (2) qui ont envahi notre sol et s'assimilèrent les peuplades antérieures, étaient originaires du bassin danubien, d'un vaste triangle qui s'étend de la Bohême au Rhin. C'est par vagues successives qu'ils y ont pris pied. Entre 1 600 et 1 300, dès la fin de l'époque du bronze, une première vague s'insinue dans la Gaule de l'Est et jusqu'en Gaule centrale. Une émigration assez intense se situe entre 700 et 500, à la fin de l'époque de Hallstatt caractérisée par la floraison des tumulus ; une autre se situe entre 400 et 300, au deuxième âge du fer (époque de la Tène 1), l'Armorique et l'Aquitaine sont alors envahies (3).

Les nouveaux arrivants sont plus grands, sans doute, que les Méditerranéens et moins bruns, mais ils sont moins blonds et moins grands que les Germains. Les Anciens reviennent souvent sur la blondeur des cheveux des Gaulois et sur la blancheur de leur teint (4). C'est que, comme l'avait remarquée Diodore de Sicile, ils procèdent à des fréquents lavages de tête à l'eau de chaux et ont des peintures corporelles (5). Ils conservent les cheveux longs, rejetés en arrière, les moustaches pendantes, alors qu'ils rasent la barbe. Ils portent des chaussures de cuir à semelles de bois que les Romains appelèrent « gallicae » et que l'on pense à l'origine des galoches. Leur vêtement est ajusté, fait de morceaux d'étoffes coupés et cousus. Braies (6) et saie, pantalon et veste à la blouse à manches longues sont les pièces essentielles du costume gaulois.

Ces vêtements sont parfaitement adaptés aux travaux des champs à la mécanisation desquels les Gaulois, « race d'une grande ingéniosité » (7) selon le témoignage de César, firent faire de grands progrès puisqu'ils inventèrent la charrue à roue, la moissonneuse, le tonneau plus propre à la conservation et au vieillissement du vin (8) que l'amphore gréco-romaine. Pendant ses campagnes en Gaule, César trouva toujours le blé nécessaire à la nourriture de ses troupes sauf en Anjou, soit que la récolte eût été mauvaise, soit qu'on y fit alors peu de blé. On peut dire que les Gaulois contribuèrent pour une part importante à modeler notre sol. Leur marque est d'ailleurs inscrite dans les noms de lieux (9).

- **A Beaulieu, l'origine du nom « le Breuil » est incontestablement gauloise et vient probablement de « eburos » : if et de « ialo » : clairière, cham, lieu de défrichage, le champ des ifs, le défrichage des ifs, le premier élément étant toujours déterminant. E. Rethault (10) rappelle que la décoction d'if fut un des poisons celtiques les plus violents ; elle empoisonnait les flèches. Cependant, plus simplement, le nom Breuil peut venir de « broh » (11): petit bois entouré d'un mur ou d'une haie. Dans « Pierre Bise », Bise peut être interprété comme un nom d'homme gaulois « Bisus ». D'autres interprétations sont cependant possibles. Rappelons pour bise le sens de miche de pain bis.**

Par contre chaume dans « Quart de Chaume » a incontestablement une origine celtique. Il vient du gaulois « calmis » (12) : haut plateau dénudé, équivalent du latin « calamus ». Ce mot est associé ici avec Quart, orthographe fautive de la base pré-indo-européenne « kar » : pierre, qui a fini par signifier abri de pierre, puis maison, forteresse, village.

- A Champ, « Dreuilé », d'abord « Drullé » vient peut-être du gaulois « dervos », chêne avec le suffixe -ull ou le mot « ialo » signifiant clairière, champ, lieu de défrichement. « Champ » pourrait d'ailleurs venir, comme dans Chaume, du gaulois « calmis », haut plateau dénudé, vocable qui s'accorderait bien avec la géographie. Pour « Breil-Rateau », voir à Beaulieu.
- A Chanzeaux, « le Bignon » trouve son origine dans « bugnon », « buignon », tronc d'arbre, ruche, mot gaulois passé dans l'ancien français.
- A Chavagne-les-Eaux, le nom obscur de « Yolet » vient peut-être du gaulois « ivo », if (13).
- A Gonnord, « le Margat » pourrait venir du gaulois « marga », marne. « Il y a une méthode que la Gaule et la Bretagne ont inventée et qui consiste à engraisser la terre par la terre ; celle-ci se nomme marne. » (Pline l'Ancien, « Histoire Naturelle »)
- A Notre-Dame d'Allençon, « l'Orchère » vient peut-être du gaulois « orco », porc.
- A Thouarcé peut-être faut-il rapprocher le vocable « les Noës » de ces vieux chemins creux généralement remplis d'eau appelés en Bretagne « Noées », c'est à dire chemin de la femme à Ohès, le mari de la troublante Dahud-Ahès de la célèbre légende de Ker-Ys (14). En patois angevin, le mot « noe » désigne d'ailleurs un pré bas et marécageux. Par contre l'origine du nom « Bonnezeaux », « Bornezel (1055), « Bornazel » (1070) semble se trouver dans un « born » pré-latin dé désignant une source. Il faut sans doute voir le radical « Kal- » de Chalennes, « Calonna » dans « Chasles », « Chalos » (1040). Les uns le disent gaulois, les autres ligures. Les uns traduisent beau, comme le grec « kalos », les autres pierre, abri de pierre, forteresse, village. En fait, il semble bien que l'on ait affaire à la base 'kar- ou kal-' signifiant d'abord pierre (15).
- On retrouve dans « Layon » (16), le mot gaulois ou pré-celtique « onna », eau, comme dans Chalennes, Lay signifierait bouillonnement (led-).

« La grande ingéniosité » (17) des Gaulois se manifeste aussi dans le travail du bois (cf. le tonneau), de l'argent, du verre, du cuir, de l'osier et surtout des métaux. Ils auraient été les premiers à faire fondre l'étain blanc de telle façon qu'on ne pût, dit Pline, le distinguer de l'argent ; les gens d'Alésia savaient l'étendre sur les harnais et les jougs ; grâce au même procédé on ornait les chars de pièces métalliques étamées ou argentées. Ce fut un sujet de stupéfaction pour les foules romaines que le char entièrement argenté du roi arverne Bituit (18) qui figura à Rome au cours d'un de ces triomphes réservés aux généraux vainqueurs. La virtuosité des artisans gaulois éclate encore dans les menus produits comme bracelets et colliers, les fameux « torques » dont ils raffolaient. On en a retrouvé à Chalennes, au Fourneau-Candais ainsi qu'un bracelet orné sur son pourtour externe de bossage en forte saillie très caractéristique.

**Godard-Faultrier (19) signale la découverte, en 1846, par Monsieur Raimbault, de bracelets celtiques, en bronze au bois de l'Assay, à Faveraye. Ils pesaient respectivement 16 g, 17 g, 22 g, 23 g, 23g, 25 g, 29 g. Or l'inventeur, Monsieur Raimbault, dans son ouvrage souvent cité ne parle que de six bracelets, trouvés avec une petite hache en bronze, un style de même métal et plusieurs fragments de fil de laiton de 2 mm de diamètre. Ces objets étaient dans un pot de terre grossière. Contradiction plus grave, il attribue ces objets à l'époque mérovingienne (20).**

**Monsieur Spal mentionne une hache « trouvée à 1,10 m dans le sol au lieu dit 'le Ragottier', près 'le Moulin au Prieur' à Thouarcé » et dont il a fait une aquarelle, et « deux autres, plus abîmées et dont les manches étaient même indiqués par deux traînées de poussière... découvertes lors de la construction du pont de l'Aubance, commune de Saint-Ellier, dans une habitation souterraine près d'un foyer formé de quelques pierres sur lesquelles on voyait encore quelques fragments de poteries grossières. »**

On connaît les opérations successives du traitement du minerai : concassage des blocs à l'aide de meules ou au pilon ; lavage pour débarrasser le minerai de matière terreuse, grillage et fusion ensuite, soit dans un four creusé dans le sol où l'on entasse le minerai en couches horizontales alternant avec du charbon de bois, soit, pour les métaux précieux, dans un creuset de terre réfractaire placé sur un foyer (21). Pour le fer (22), les fours creusés dans le sol avaient à leur base une ouverture qui assurait le tirage. Enfin, on martelait le minerai recueilli et l'on formait des lingots. Toutes ces opérations effectuées sous l'action du feu faisaient considérer fondeurs et forgerons comme doués de pouvoirs surnaturels comme toujours d'ailleurs chez certaines tribus africaines de la brousse (23).

**Quant au travail de l'argile, le sol de Thouarcé a livré, au bourg, deux lampes en terre rouge et dont Monsieur Spal a fait une aquarelle (24).**

Il y avait en Anjou des oppida gaulois : celui de Saint-Julien près de Châtellais, celui du Fief-Sauvin, celui de Chenehutte-les-Tuffeaux. Des villages, des hameaux dont la trace aujourd'hui disparue s'élevaient certainement sur le territoire de notre canton. Peut-être est-il possible, mais bien sûr ce n'est là qu'une hypothèse, de dater de cette époque l'enceinte de la Coupe-Brûlée dans le bois de Joué, près et au nord-est de la ferme des Forges.

**« Cette enceinte est coupée en deux par le chemin des Forges à la route de Chemillé. D'un côté, le retranchement a été effacé par la culture ; mais on reconnaît facilement le tracé, lorsque le terrain est nouvellement labouré, par une bande argileuse ramenée à la surface. Du côté du bois, le retranchement existe encore en partie, mais écrasé, d'une hauteur d'un mètre environ ; une dépression à sa base indique l'emplacement de l'ancien fossé. Dans les déblais d'une rigole creusée à proximité, il a été ramené des fragments de poterie grossière. Les lieux dits « La Coupe-Brûlée », « Les Forges », semblent indiquer une ancienne exploitation de fer, sans doute une forge volante (25). »**

De nombreuses pistes et de nombreuses routes, parcourues par des chariots de toutes sortes reliaient les demeures isolées à travers la campagne, maisons de maître et centres d'exploitation agricole, les villages, les oppida, les centres industriels, les ports, les lieux de culte. Quand les Romains sont arrivés en Gaule, ils ont trouvé un réseau routier bien au point. Les marches rapides des troupes romaines en sont une preuve. Plus tard, les Romains n'eurent plus qu'à perfectionner la chaussée gauloise, à améliorer les tracés, à multiplier les ponts, mais « bien peu de communications nouvelles leur sont entièrement dues (26). »

Le surnaturel tenait une grande place dans la vie des Gaulois ; « peuple très adonné aux pratiques religieuses (27) » écrit César. Mais cette religion se laisse difficilement cerner. Sa transmission était uniquement orale et les druides l'avaient occultée. Strabon (28) écrit par exemple : « A la pleine lune ils célèbrent la fête d'un grand dieu qu'ils ne nomment pas. » Le sentiment de la transcendance divine y était plus fort que chez les Grecs et les Romains et « la multitude des dieux peut n'être qu'apparente (29). » Avant la conquête, les Gaulois répugnaient à donner des traits humains à leurs dieux pour, à la manière des Romains, les fixer dans le bois ou la pierre. Diodore de Sicile raconte comment le guerrier gaulois Brennos, entré dans le temple de Delphes, rit dédaigneusement en voyant que les Grecs représentaient leurs dieux comme des hommes. La place de choix occupée dans la religion gauloise par les déesses, et surtout les déesses-mères aide peut-être à comprendre l'accueil enthousiaste que reçut chez nous le culte de la Vierge-Marie. Il correspondait à une tendance profonde. Tout à fait révélatrice à cet égard la faveur qu'on connut les Vierges Noires durant le Moyen-Age. Les arbres et surtout le chêne, l'eau, les sources étaient également privilégiées. Il est probable que les nombreuses fontaines miraculeuses, dites de Saint-Martin, sont des anciens lieux de culte gaulois que, selon son habitude, l'Eglise du haut Moyen-Age a, si l'on ose dire, baptisées.

**On en connaît une à Thouarcé, dans un champ, à gauche de la route vers Chasles au lieu-dit « Les Saints-Martins » et presque en face du château d'eau ; une autre près du village des « Noyers », commune de Martigné-Briand ; une autre dans les broussailles du coteau des Varennes, dit encore de Saint-Martin, entre Faye et Beaulieu.**

La religion et principalement le druidisme faisait l'unité d'un monde celtique socialement et politiquement divisé, voilà pourquoi, si Rome n'a pas persécuté les dieux gaulois, elle a poursuivi les druides, d'autant plus que leur était réservée l'éducation de la jeunesse. De toute façon, comme le dit bien Jean Markale dans son livre « la Femme celte » : « Les druides représentaient pour l'Etat romain le danger absolu, car, à ce qu'on peut savoir, la science et la philosophie druidique étaient en contradiction avec le conformisme romain. Les Romains étaient matérialistes, les Druides spiritualistes. Les Romains voyaient l'Etat comme structure monolithique étendue sur des territoires savamment hiérarchisés, les druides voyaient l'Etat comme un ordre moral librement consenti et dont le centre était purement mythique. Les Romains basaient leur droit sur la possession individuelle des terres... Les druides considéraient la propriété comme devant être collective. Les Romains voyaient dans la femme une reproductrice ou un objet de plaisir, les druides associaient les femmes à la vie politique ou religieuse de leurs peuples. On comprend dès lors la menace que faisait peser sur l'ordre romain la pensée subversive (30) des Celtes. »

Il est dommage que l'on n'ait pas retrouvé dans notre région quelques unes de ces merveilleuses monnaies rêvées par les Gaulois, produit d'un art très cérébral et quasi abstrait où la forme est éclatée comme on peut s'en rendre compte sur cette statère (31) en or des Andégaves qui représente au droit une tête disloquée avec un fleuron devant le nez. Sur les monnaies gauloises « le végétal se mêle à l'animal... La chevelure se développe en vrilles de vigne... Un trait du visage isolé s'allonge, s'étire en boucle ; de la tête pendent des chaînes qui ont l'air de tentacules, terminées par des fleurons qui s'achèvent en faces humaines ou en masques de monstres. Le tout donne l'impression d'excroissances végétales, de protubérances ou de strates géologiques... Ou bien encore cet artisan s'empare d'un seul élément du visage, l'œil, pour en faire le sujet unique de son dessin (32). » Nous sommes dans un « monde fantastique » témoin la monnaie citée plus haut sur laquelle on voit au revers un cheval à tête d'homme (33) soutenu à bout de bras par un petit personnage. Sur ces monnaies apparaissent aussi tous les motifs décoratifs chers aux Celtes : rouelles, rinceaux, courbes et contre-courbes,

spiraies. L'art roman devait porter à son plus haut point cette esthétique radicalement différente de l'art classique. « Les monnaies, chez les Gaulois, étaient destinées aux négociations de peuple à peuple, échanges, indemnités et rançons, et au paiement des troupes, beaucoup plus qu'aux menus paiements de chaque jour où le système du troc entraînait encore pour une bonne part (34)... » L'habileté technique se mesure à la diversité des méthodes employées : frappe au marteau, frappe à la pince, fabrication au moule, plus grossière, réservée aux pièces de bronze tel ce petit billon (35) des Andégaves qui reprend le thème celtique de la tête coupée.

C'est donc vers un pays hautement civilisé que Rome va tourner ses regards.

## B. Alinéas

1 : Le mot, comme celui de « Celtes » est d'origine celtique. Quant au mot « gallus », coq, ce sont les Romains qui l'ont introduit en Gaule. Nous parlons indifféremment de Gaulois ou de Celtes.

2 : « Les Celtes et l'expansion celtique », Henri Hubert, 1952.

3 : D'après les contingents qui furent envoyés à Vercingétorix, on évalue la population de la Gaule à 20 ou 15 millions d'habitants.

4 : « En or leur chevelure, en or leurs vêtements, saie dorée étincelante ; leur cou de lait est enserré dans l'or ». (« Aurea coesaris ollis atque aurea vestis ; virgatis lucent sagulis ; sum lactea colla : auro innectuntur... »), Virgile, « Eneïde », VIII, 658-660.

5 : Cf. en particulier les Piétons selon l'opinion couramment admise (« Histoire du Poitou », G. Bordonove.)

6 : Certains avaient émis l'hypothèse selon laquelle les braies des Gaulois (bracca ou braga) avaient donné son nom à Brissac (Bracaseacum en 1030). C'est inexact, mais l'étymologie réelle de Brissac est tout aussi pittoresque. Cf. Duc de Brissac « Les Brissac et l'Histoire ».

7 : « La Guerre des Gaules », VII. 22.

8 : Avant la conquête, la culture de la vigne ne dépassait guère la Narbonnaise.

9 : A. Dauzat « Les noms de lieux » ; « La Toponymie française ».

A Longnon « les noms de lieux en France ».

C Rostaing « les noms de lieux », P.U.F. n° 176, coll. 'Que sais-je'.

A Dauzat et C Rostaing « Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France », Larousse.

10 : E Rethault « Beaulieu-sur-Layon, 1902-1918 », 1970.

11 : Dauzat dit « brogilu » et note que les « breuils » sont, en général, dans des bas-fonds. (« La toponymie française », page 217)

12 : Des celtisants refusent de lui donner droit de cité. Voir Dauzat, ouvrage cité, page 101.

13 : Dauzat, ouvrage déjà cité, page 193.

14 : Jean Markale, « La Femme celte », Payot, 1972, page 67.

15 : C Rostaing, « Les noms de lieux », P.U.F 'coll. Que sais-je ? N° 176'.

16 : « Ladiacus »

17 : César

18 : vaincu en 121 avant J.C.

19 : Desmazières également dans « Essai sur le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire ». V Godard-Faultrier dans Monuments Gaulois n° 33, extrait du « Répertoire Archéologique de l'Anjou » (année 1861) publié par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.

20 : Voir également Célestin Port à l'article « Assay ».

21 : La forge de Bibracte est un bâtiment mesurant 80 mètres de long et possédant un système de soufflerie hydraulique.

22 : Fusion à 1537° C. Les anciens n'obtenaient qu'une fusion incomplète. Le minerai perdait son oxygène et devenait du fer presque pur.

23 : Cf. Noces de Feu », film de Nicole Echard.

24 : Ouvrage déjà cité. J'ai conversé avec un ancien de la commune qui a eu Monsieur Spal comme Maître d'école. Il ne faisait la classe qu'en redingote.

25 : « Essai d'inventaire des camps, enceintes, buttes, mottes et retranchements anhistoriques du département de Maine-et-Loire », supplément, par O Desmazières, 1914.

26 : Emile Thévenot, « Histoire des Gaulois », P.U.F coll. 'Que-sais-je', n° 206, page 73.

27 : « La guerre des Gaules », VI, I6

28 : Géographe grec (58 avant J.C., entre 21 et 25 après J.C.)

- 29 : Régine Pernoud, « Les Gaulois », édition du Seuil, page 60.
- 30 : C'est Markale qui souligne.
- 31 : B.N. 6755 et « L'art gaulois », André Varagnac et Gabriel Fabre. Chapitre 'les monnaies' de G Fabre et M Mainjonet, planche XII, n° 5. 7,5g collection 'Zodiaque'.
- 32 : Jean Babelon « Les monnaies racontent l'histoire » (Fayard).
- 33 : Motif introduit par les Vénètes.
- 34 : Paul-Marie Duval « La vie quotidienne en Gaule », librairie Hachette.
- 35 : 0,67g B.N. 6455 Blanchet page 303 cf. ouvrage sur l'art gaulois déjà cité.

## V. L'EPOQUE GALLO-ROMAINE

### A. L'histoire

Pour étendre en Gaule, où leurs premières interventions datent de 154, l'influence des Romains et réaliser ses ambitions, César, proconsul de la Gaule cisalpine et de la Narbonnaise, se sert habilement de la crainte inspirée par les Germains, de la migration des Helvètes et de la complicité de certains aristocrates. Il intervient en médiateur et en protecteur (58). Mais les peuples de la Gaule prennent soudain conscience du danger que le proconsul fait subir à leur indépendance, les Belges d'abord (57) puis les cités qui bordent la Manche et l'Atlantique (57). Vainqueur des Belges, César se persuade que les peuples de l'Ouest n'offriront guère de résistance et il délègue Publius Crassus, le fils du triumvir, avec une seule légion, la septième, soit environ six mille hommes, pour les soumettre. Il y réussit si bien que César put amener ses légions prendre leurs quartiers d'hiver (57-56) chez les Carnutes, les Andes (1) et les Turons. La tradition veut qu'un camp d'hivernage ait été établi près de Frémur, au sud d'Angers... Certains pensent que notre canton était alors compris dans le pays des Ambiliates dont parle César (III, 9) et dont la commune d'Ambillou aurait observé le nom. A la fin de 53, César pouvait croire la Gaule pacifiée.

Subitement, au jour convenu (13 février 52), les Carnutes se soulèvent, massacrent les commerçants romains fixés à Genabum (Orléans) donnant le signal de l'insurrection générale et cristallisant les forces de résistance chez les populations qui, sentant cette fois la nécessité de faire front, vont répondre à l'appel du jeune chef qui s'est levé chez les Arvernes, Vercingétorix (2). « Rapidement, il s'attache les Senons, les Parisii, les Pictons (Poitiers), les Cadurques (Cahors), les Turons (Tours), les Aulerques (Maine), les Lémovices (Limoges), les Andes (Angers) et les autres peuples qui touchent à l'Océan (3). Le soulèvement devient général.

Malheureusement, après un espoir, une succession de désastres dont celui d'Alésia, « la plus grande catastrophe de notre histoire » (Ferdinand Lot), sonne le glas de la Gaule indépendante. Les Gaulois s'inclinent. C'est la fin.

Cependant, dans l'année 51, le feu reprend sous la conduite de Dumnac chef des Andes. Il met le siège devant Limonum (Poitiers). A l'approche du lieutenant de César Caius Fabius à la tête de quatre légions, il cherche à se mettre à l'abri au nord de la Loire. Il remonte sans doute via Doué. Avant qu'il ait pu atteindre un pont, il est rattrapé par la cavalerie romaine et essuie deux échecs en un lieu inconnu (4) bien qu'un monument commémore la bataille dans la plaine de Louerre. La statue des Ponts-de-Cé, faite par David d'Angers, du héros andégave, rappelle également ces lointains événements (5).

Notre région entra alors dans la province la Celtique, puis sous Auguste dans l'Aquitaine qui agrandit alors ses limites jusqu'à la Loire.

Vainqueurs habiles, les Romains déployèrent des trésors de séduction pour romaniser les Gaulois qui devinrent des Gallo-Romains. Les révoltes auxquelles s'associèrent les Andégaves, en 21 et en 32, furent dirigées non contre Rome, mais contre les abus du fisc. Les Romains respectèrent d'abord les habitudes locales, préférant introduire leurs réformes par degrés. Ils se contentèrent d'assurer l'ordre comptant pour le reste sur l'attrait que ne manquerait pas d'exercer le bien-être matériel de leur civilisation urbanisée.

## B. Les villes et les voies de communication

La plupart de nos villes datent d'ailleurs de cette époque comme Juliomagus qui prit le nom du vainqueur associé à un mot gaulois, magos : le marché de Jules, pour retrouver ensuite le nom celtique du peuple dont elle était la capitale : Andecavis, Civitas Andegava.

Parallèlement au développement des villes, les Romains mirent en œuvre un vaste programme routier, élargissant, rectifiant et renforçant les anciennes, en créant de nouvelles. C'est que la route constituait le plus sûr moyen de domination et d'assimilation, comme véhicule des troupes, des ordres de Rome, des marchandises, des idées, des exemples, de la langue. D'après la table de Peutinger (6), une voie importante conduisait de Juliomagus (Angers) à Combaristum (Combrée ou Châtelais) vers Condate (Rennes) ; une autre reliait Juliomagus à Caesarodunum (Tours) par la cité perdue de Robrica sur la rive droite de la Loire ; une autre s'en allait, après avoir traversé la Loire, rejoindre à Segora (La Ségourie ? commune du fief-Sauvin) la route de Limonum (Poitiers) à Portus Hamnetum (Nantes). Une voie, dont il n'est pas fait mention sur la carte de Peutinger, s'en détachait vers l'oppidum de Chênehutte en suivant la rive gauche de la Loire. Sur cette voie s'en branchait d'autres qui traversaient notre région.

L'une descendait jusqu'à Brissac (pagus Bragascensis). De là une branche allait à Doué par les Alleuds où l'on a remarqué ses vestiges dans les prés de Ferré (7). De cette voie, une autre secondaire remontait vers celle d'Angers à Chênehutte par les Brosses-Marguet, Longueville, Saint-Ellier. « A Longueville, la voie était bordée d'habitations dont on a retrouvé les foyers, en même temps que de larges briques romaines et de beaux débris d'amphores (8). » De Brissac, une autre branche allait à Vihiers (Vivarium) par Notre-Dame d'Alençon (Alintumno), Chavagnes (villa Cavania), Taillepré, Mâchelles. A Notre-Dame d'Alençon, une pièce de terre appelée le Grand Cimetière est un ancien cimetière gallo-romain dont on a retiré des centaines de vases et de poteries. A 600 mètres du clocher, mais faisant partie de la commune de Chavagnes, se trouvait une importante villa près du village des Sablons au lieu dit Les Chartes. A Chavagnes, entre Millé et Les Cisonnières on a retrouvé des restes de constructions romaines. Cette voie de Brissac à Vihiers croisait la voie transversale de Doué à Chalonnes (Calonna), longtemps connue sous le nom de voie Chalonnaise (9), et passant au nord de Faveraye (villa Fabrensis), de Thouarcé (Toarciacus), au sud de Faye en passant par le Perray dont le nom conserve le souvenir de la voie, le pavage, le dallage ou du moins son fort empiècement étant parmi les caractères les plus frappants de la voie romaine. Il existe à Faveraye des traces de constructions romaines, au lieu dit le Coteau-Gaudy, entre le pont Bourceau et la ferme Noizé ; dans des vignes situées au sud du pont de Faveraye et dans un champ près et à l'ouest de la Commerie (10). A bourg de Thouarcé, on a retrouvé au bourg des médailles romaines, un chapiteau en granit (11), des débris de poteries, de nombreuses tuiles à rebord ainsi que dans une pièce de terre nommée « le champ des Potirons » entre le village des Chasnières et la Hunaudière.

A Faye, près du hameau de la Ponsonnerie, la tradition a rapporté « qu'il y avait une église, c'est-à-dire un temple », et dans les terrains nommés les Rouillées, à l'est de Gilbourg on a retrouvé des traces de constructions (12).

Une autre voie partant aussi de Brissac se dirigeait vers Vauchrétien, ainsi que l'indique encore le lieu-dit la Chaussée, Faye, Misolive, le plateau de la Grouas, de la Bougrie, pour atteindre Etiau et Joué.

A Vauchrétien, dans un clos de bigne dit les Charbottières, on a retrouvé à une profondeur de deux mètres, les restes d'une habitation avec des fragments de poterie et une monnaie de Faustine la Jeune, à 150 mètres plus bas des cercueils en pierre d'ardoise.

Sur le parcours de cette voie, on a encore retrouvé sur Faye, à la Pinsonnerie des tuiles à crochets et des briques.

Une autre voie vers Chemillé traversait les territoires de Beaulieu, de Saint-Lambert et Chanzeaux.

A Beaulieu on a retrouvé au Fief-Signoret des traces de constructions romaines.

A Chanzeaux, on a retrouvé près des Bretesches, des débris de tuiles à rebord et au Vau-Gallard des tombeaux de pierre sans doute plus récents.

La voie de Chemillé à Vihiers par Joué, Gonnord croisait à la Tabourderie sur Faveraye-Mâchelles celle de Vihiers à Brissac.

A Gonnord, on a retrouvé une monnaie d'Adrien et une de Constantin.

### C. Les domaines

Par ailleurs, les Romains eurent aussi l'habileté de se concilier les nobles en les associant à leur gouvernement, en les comblant d'honneurs et surtout en confirmant dans la possession du sol les chefs des grandes familles, selon le processus déjà amorcé avant la conquête, alors que chez les premiers Celtes la propriété était, semble-t-il, indivise dans chaque cité, les nobles n'ayant que la gestion. C'est à cette époque que se développe l'habitude de donner au domaine le nom du propriétaire, surtout lorsque Auguste ordonna la confection du cadastre. On utilise d'abord le suffixe gaulois -acu, -aco, latinisé en -acus qui revêt souvent la forme -iacus ajouté aux gentilices des propriétaires qui ont satisfait à la mode en prenant des noms romains. Ce suffixe -iacus a donné -é dans l'ouest de la France. Ainsi Gaudiacus, de Gaudius a donné Joué, Lugniacus, de Lucinius a donné Luigné; Toarciacus d'un nom d'homme resté obscur a donné Thouarcé. C'est ainsi que beaucoup de nos communes portent encore le nom d'un grand propriétaire gallo-romain. Par ailleurs, nombre de lieux-dits ont eu cette formation : Orillé (Thouarcé) de Aurelius, Millé (Chavagnes) de Millius, Soussigné (Martigné-Briand) de Socius. D'autres noms de lieux sont d'origine romaine sur le territoire de notre région, mais il est difficile de les dater puisque l'usage du latin se poursuit sous la domination germanique, et de distinguer entre les formations romaines et romanes. Mentionnons cependant Chavagnes du latin Cavana, « villa nomine Cavana », trouve-t-on dans un acte datant d'environ 680. Le mot vient peut-être du nom d'homme Cavannius. Faveraye, de villa Fabrensis, où l'on retrouve le mot faber, forgeron. Les dérivés de noms d'arbres comme Faye de fagus, hêtre (13) et Rablay de arrabletum, érable, datent en principe de l'époque franque (14). Assay (Faveraye) semble provenir du nom d'homme Accius ; Flins (Martigné-Briand) de figulinas, mot qui désigne un atelier de poterie.

Ces grands domaines qui peuvent comporter de 250 à 3000 hectares sont immuables. Si la totalité des terres n'appartient pas à un seul maître, les possesseurs sont copropriétaires et se partagent les revenus. On retrouve partout la polyculture qui sera l'objectif des paysans français jusqu'au XXème siècle. Les grands domaines sont en même temps des centres d'artisanat familial où l'on tisse, où l'on tresse, où l'on file. « La grande villa, avec ses nombreuses pièces, ses vestibules, ses galeries couvertes, les salles d'été et les salles d'hiver, souvent les bains, chauffés au bois, est déjà l'habitation type de ce genre de civilisation qu'on reverra, par exemple, dans les grands domaines du Sud des Etats-Unis avant la Guerre de Sécession, avec la vie large, les esclaves et les serviteurs nombreux, les plaisirs champêtres, les visites d'amis qui se prolongent des semaines. La vie des petites gens est demeurée toute modeste, c'est vrai, mais la sécurité et la paix sont des biens inestimables (15). » En effet, il n'y a guère dans l'histoire de France des siècles aussi tranquilles. La sagesse des nations veut

que « quand le bâtiment va, tout va » et jamais on n'a construit en aussi grand nombre et quasi solidement villes, palais et maisons, temples et chapelles, cirques, théâtres et amphithéâtres (Gennevilliers), bains, ponts et aqueducs qu'en ces temps-là. C'est ainsi qu'à 600 mètres du clocher de Notre-Dame d'Allençon, mais sur le territoire de Chavagnes existait près du village des Sablons, au lieu-dit les Châtres, un établissement dont on a retrouvé les vestiges en mars 1836 ; puits antiques de forme ovale, fondements de mur, pierres brûlées et noircies par le feu, squelettes. Le site est surtout célèbre par le trésor qui y fut mis à jour et dont voici le détail :

- 3 grands masques de divinités dont 2 en argent et 1 en fer battu. On peut en voir des photographies dans « Histoire des Pays de la Loire » (Edouard Privat éditeur, 1972) et dans « l'art Gaulois » d'André Varagnac et Gabriel Fabre (collection Zodiaque). Ils sont maintenant au Musée du Louvre.
- Des poteries diverses, dont des sigillées.
- La clef d'un sanctuaire
- Des monnaies impériales depuis Tibère jusqu'à Constantin.
- Des objets en argent :
  - o 2 médaillons emblématiques avec figures en relief
  - o 2 patères gravées enrichies de thèmes mythologiques.
  - o 2 disques dont 1 gravé au trait représentant une chasse
  - o 2 patères à manches avec inscription
  - o 2 patères à deux anses
  - o 2 autres patères sans anses de diverses formes
  - o 1 grand bassin dit lanx de forme ronde
  - o 2 plateaux à rebord de grandeur moyenne
  - o 2 patelles
  - o 1 petit vase creux en forme de casserole
  - o 1 très petit plat et une petite salière
  - o 4 cuillères dont 2 très petites pour l'encens
  - o 2 rosaces
  - o 1 miroir privé de son manche et de sa plaque de réflexion
  - o 1 anse isolée avec ciselure.
- 1 fragment de bas-relief offrant une tête virile de profil se détachant sur un fond doré (16).  
Le sol est encore couvert de débris de poteries et en particulier de poteries rouges sigillées et de tuiles à rebords comme je l'ai récemment vérifié.

#### **D. Le vin**

Ce sont les Romains qui introduisirent en Gaule la culture de la vigne, d'abord en Narbonnaise. Cette boisson transporta les Gaulois qui auraient été capable d'exposer leur vie pour en boire. Un verre de vin valait un esclave. Certains chefs des Belges, comme les Nerviens, redoutant pour leurs hommes l'effet du vin en interdirent l'importation. Après la conquête, la vigne fit des progrès rapides et les Gaulois trouvèrent le moyen de la cultiver là où les Romains pensaient que jamais elle ne s'acclimaterait. C'est ainsi que les Allobroges de la région de Vienne, dans la vallée du Rhône, inventèrent, comme l'atteste Pline l'Ancien, une espèce nouvelle, ce cépage « allobrogique » qui portait des grains noirs résistants à la gelée et reculait de plusieurs centaines de kilomètres la limite septentrionale de la vigne (17). C'est le début d'une glorieuse tradition. Dans les plaines de l'Aquitaine, destinées aussi à devenir illustres, on réussissait un cépage « résistant aux pluies et aux tempêtes (18) ». Ce cépage fut appelé Biturica, parce que dû aux Bituriges de la région de Bordeaux et il allait faire la fortune de cette ville.

La région parisienne se couvre de vignobles, la marée atteint la Normandie, la Picardie, les Flandres, la Moselle et l'Anjou vraisemblablement au II<sup>ème</sup> siècle. Tous ces vins, lourds, forts et âcres, nous paraîtraient aujourd'hui bien médiocres, mais à l'époque ils comptent parmi les meilleurs. Les Gaulois, après avoir imité les Romains qui conservaient leur vin dans des amphores de terre cuite, eurent l'idée d'employer le tonneau qu'ils avaient inventé pour leur bière et ils comprirent vite quelle heureuse rencontre était celle du vin et du tonneau pour le vieillissement sans à-coups du vin, d'autant que le tonneau était un récipient moins fragile et plus pratique que l'amphore. Notons encore que les Gaulois taillaient la vigne autrement que les Romains (19) et que pour hâter le mûrissement « ils utilisaient une certaine poudre ». La falsification du vin était courante et pour plaire à leurs clients d'exportation il leur arrivait de donner à leurs vins ce goût de poix si recherché des gourmets romains. C'est qu'en effet le mouvement s'était inversé. Aux romains d'importer maintenant le vin gaulois ; si bien que pour protéger le vignoble latin, Domitien ordonna, en 91, la destruction de la moitié des vignes gauloises. Heureusement, l'édit ne fut pas intégralement exécuté et, en 276, Probus rapporta l'édit de Domitien.

Citons maintenant Georges et Germaine Blond, dans « Histoire Pittoresque de notre alimentation » sur les méthodes de vinification de cette époque : « chaque année après les vendanges, des esclaves aux pieds nus (soigneusement lavés) foulent les grappes... Le premier jus est mis de côté pour la préparation du mulsum, vin miellé (10 livres de miel pour 13 litres de jus) qu'on sert avec les hors d'œuvre, et le reste fermente pendant deux ou trois ans en jarres avant soutirage. Le vin soutiré est traité par des spécialistes qui semblent ne rien ignorer de la technique des coupages, ni de celle du collage. On colle le vin et on hâte sa dépuration à l'aide de cendres, de glaise, de marbre pilé, de résine, de poix et même d'eau de mer, et on le met à vieillir dans des amphores millésimées bouchées au plâtre et au liège... On ne boit le vin que vieux... Et, comme en Grèce, on le fait vieillir, non en cave, mais aux étages supérieurs, de préférence aux contacts des cheminées, où il prend un fumet apprécié, en se concentrant comme un sirop. » D'ailleurs on ne le buvait pas autrement qu'étendu d'eau.

## **E. La langue**

Les Romains apportèrent aussi leur langue. Les Gaulois l'apprirent d'autant plus aisément qu'il y avait entre leur propre langue et le latin de fréquentes analogies de vocabulaire qui s'expliquent par leur origine commune indo-européenne et par les contacts permanents que ces peuples avaient entre eux. La date de la disparition du gaulois demeure incertaine, au VI<sup>ème</sup> siècle sans doute. Cependant, il a laissé des traces dans le vocabulaire français (20) ou occitan ; dans un grand nombre de noms de lieux ; dans la prononciation particulière de certaines consonnes, du U ; dans des expressions comme « quatre-vingts », « quinze-vingt » (21) reste de la numérotation vigésimale utilisée par les Gaulois. Enfin, comme le dit Henri Hubert (22), « le français est du latin prononcé par des Celtes et mis au service d'esprits celtiques. Le caractère analytique de son verbe, l'emploi de démonstratifs et de particules démonstratives, l'allure de la phrase parlée lui sont commune avec les langues celtiques. » Le français est donc « une langue néo-latine avec un substrat celtique assez important (23). »

La romanisation de la Gaule fut beaucoup moins facile dans la vie religieuse. Rome s'appliqua, comme on l'a dit plus haut, à ruiner l'influence des druides dont la pensée représentait pour elle un « danger absolu » (24), à instituer le culte de Rome et de l'Empereur, quitte à tolérer les anciens lieux de culte locaux en essayant de les interpréter selon la mythologie gréco-romaine. Tout cela n'empêcha pas les traditions gauloises de subsister longtemps comme en témoignent les résolutions des conciles de Tours (567) et de Nantes (568) ainsi que les édits de Charlemagne en 789 contre les adorateurs des pierres et ceux qui pratiquaient des superstitions

auprès des arbres et des fontaines. Particulièrement en honneur à l'époque gallo-romaine étaient le culte de la déesse cavalière Epona et celui des Lières (Matres, Matrae, Matronne) qui portent un enfant, prolongement d'un très ancien culte de la Terre-Lière, source inépuisable de fécondité et préfiguration dans l'iconographie chrétienne du thème de la Vierge à l'enfant (25). Par ailleurs, les sagas gaéliques, les mabinogions gallois et les romans de la Table Ronde perpétuent les anciens mythes sacrés (26). Arthur ne meurt pas vraiment (27). Les Celtes vivent parmi nous et « il suffit d'ouvrir les yeux pour les reconnaître à travers leurs métamorphoses. »

## F. Alinéas

- 1 : leur nom viendrait de « cax », adroit, puissant. En effet Tacite dit « Andecavi », Pline l'ancien « Andégavi » et « Andecavi ».
- 2 : on reconnaît dans son nom qui signifie 'le roi des super-guerriers' le mot rix, roi (cf. rex, rajah, raïs...)
- 3 : César « De Bello Gallico » VII, 4.
- 4 : les uns disent aux environs de Doué ou de Montreuil-Bellay dans la plaine de Méron, les autres entre Juigné et la Roche d'Erigné.
- 5 : plus de 12 000 hommes sont massacrés.
- 6 : carte des voies romaines dans l'empire romain au IIIème siècle, Peutinger est un humaniste d'Augsbourg (1465-1547) qui en conservait une copie médiévale. Des reproductions existent dans de nombreux ouvrages.
- 7 : « Dictionnaire historique de Maine-et-Loire » I Célestin Port.
- 8 : « Histoire du canton de Thouarcé par les monuments » J Spal.
- 9 : on peut encore la suivre facilement et un géomètre m'a dit avoir toujours admiré son tracé ne comportant que des courbes harmonieuses.
- 10 : L Raimbault, « Histoire du canton de Thouarcé ».
- 11 : J Spal, « Histoire du canton de Thouarcé par les monuments », manuscrit.
- 12 : L Raimbault, « Histoire du canton de Thouarcé ».
- 13 : le hêtre était souvent un arbre sacré chez les Gaulois. Pensons aussi au hêtre autour duquel chantaient et dansaient les compagnes de Jehanne d'Arc.
- 14 : « Les noms de lieux », C Rostaing, P.U.F., collection 'Que sais-je ?', n° 176.
- 15 : « Histoire pittoresque de notre alimentation », G et G Blond, les grandes études historiques, 1960.
- 16 : les « Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers ». VIème volume, année 1847, contiennent pages 173 à 176 un plan des lieux et des sites indiquant la place précise de chaque découverte.
- 17 : Vers la fin du siècle d'Auguste.
- 18 : Columelle, écrivain latin du Ier siècle, auteur d'un traité d'agronomie.
- 19 : « L'épopée des Celtes », J.A. Mauduit, Robert Laffont.
- 20 : citons des mots comme bief, if, bille, soc, ruche, claie, barque, chemin, lieue, lande, grève, roche, char, bec, jarret, briser, changer, border, petit, dru, bruyère, alouette, braie, ambassade, arpent, glaise, vassal, savon...
- 21 : cet hospice fondé par Saint-Louis pour les aveugles, aujourd'hui hôpital ophtalmologique.
- 22 : « Les Celtes » I, page 18.
- 23 : Goulven Pennaod « Langues et Littérature celtiques ». Cité par Jean Markale dans « La Femme celte », Payot, page 30.
- 24 : Jean Markale, « La Femme celte », Payot, page 17.
- 25 : voir « L'énigme des Vierges Noires », Jacques Huynen, R. Laffont.
- 26 : voir les ouvrages de Markale.
- 27 : Arthur a été emporté par sa sœur Morgane dans l'île d'Avalon, quelque part dans la mer, au milieu du monde.

## VI. LA FIN D'UN MONDE

### A. La religion

Le christianisme, introduit en Gaule vers 150, peut-être avant, par des missionnaires de l'Asie Mineure y eut des débuts lents et obscurs. Il gagna d'abord les villes : Lyon, Vienne, Autun... Malgré l'édit de tolérance de Constantin en 313 et la reconnaissance du christianisme comme religion officielle de l'Empire en 323, les campagnes ne sont encore pas entamées par la religion nouvelle. C'est au point que le mot latin « paganus », qui signifie proprement habitant du « pague », c'est-à-dire de la campagne, a donné en français « paysan » et « païen ». Tout change entre 350 et 400.

L'impulsion vient de Martin, évêque (1) de Tours (372-397), originaire de Pannonie, l'actuelle Hongrie. Parcourues par ses disciples, saint Vétérin à Gennes, saint Maxenceul (2) à Cunault, saint Doucelin à Allonnes, saint Florent au Mont-Glon, saint Macaire dans les Mauges, saint Maurille à Chalonnes, les campagnes sont évangélisées, les temples païens abattus, les anciens lieux de culte sont baptisés... Le nom de saint Martin demeure attaché à ce grand ouvrage.

**A Thouarcé, dans un champ, à gauche de la route vers Chasles et presque en face le château d'eau, au lieu-dit « Les Saints-Martins », se trouve une fontaine (3) dont le saint aurait fait jaillir l'eau. Il existait d'ailleurs avant 1842 à quatre cents mètres à l'est une pierre (4) qui portait à sa face supérieur deux empreintes que l'on disait avoir été faites l'une par le pied du cheval et l'autre par le bâton du saint évêque.**

**Une autre fontaine aurait également jailli sous les pieds de son cheval dans les broussailles du coteau dit de Saint-Martin, entre Faye et Beaulieu. Là se trouve un minuscule oratoire avec statuette, comme à Thouarcé**

**A Martigné-Briand également, sur le flanc du coteau des Noyers, non loin du Layon, une chapelle, bâtie en 1591, perpétue la tradition qui veut que Saint-Martin s'arrêta en ces lieux et y fit jaillir la source qui court encore se perdre dans la rivière toute proche.**

**Joué a également sa fontaine légendaire de saint –Martin. (5)**

Il faut qu'un homme ait marqué son temps pour connaître ainsi les faveurs de la légende. Le plus beau moment de l'automne, c'est l'été de la Saint-Martin. La Saint-Martin, le 11 novembre, fut longtemps une date importante dans le monde rural, celle où l'on renouvelait les fermages. La nature elle-même s'inspire de Saint Martin puisque, suivant les régions, les animaux bénéfiques sont revêtus de son nom : l'oiseau surnommé « martin-pêcheur » dans les pays de Loire... Epousant enfin les travers de la vie quotidienne parce qu'il fait pardonner les péchés, Martin protège l'ivresse des vigneronns en donnant le verbe « martiner » qui veut dire aimer la chopine, souffrir du mal de Saint-Martin. Il existe d'ailleurs **à Beaulieu un vallon planté de vignes appelé vallon de Martinet.**

Pensons encore à ces dictions :

« A la Saint-Martin, Bonhomme bonde ton vin. »

Saint-Martin, bois le bon vin et laisse l'eau courir au moulin. »

Saint-Martin ne fut pas seulement l'apôtre des campagnes. Il est celui qui a introduit chez nous, à Ligugé, les premiers moines.

Sous l'épiscopat de Saint Aubin, dixième évêque d'Angers (6) (538-550), le diocèse prit forme peu à peu dans les limites de la civitas Angegava. **Chalonnes, Chemillé, Gonnord** en font partie, tandis que **Faveraye-Mâchelles, Montilliers, Vihiers** relevaient de Poitiers, diocèse

héritier de la civitas Pionum. En ces âges troublés, les évêques apparaissent finalement comme seuls détenteurs d'une autorité efficace et comme seuls gardiens de la culture antique, les « défenseurs ». Defensor est d'ailleurs le nom (ou le surnom ?) du premier évêque d'Angers.

## **B. La crise et l'invasion**

Au III<sup>ème</sup> siècle, s'ouvre pour la « Romania » une époque de grandes crises. La production est moins régulière, l'aisance moins générale, la construction se ralentit, la monnaie se dévalue, les nobles désertent les villes pour leurs domaines campagnards, l'armée, qui compte de moins en moins de citoyens romains et parfois même des officiers d'origine barbare, fait et défait les empereurs. Ceux-ci qui ne font que passer au pouvoir meurent souvent de mort violente ; les usurpateurs comme Postumus, Victorinus et Tetricus (260-273) se multiplient constituant des empires régionaux (7). La paix est moins profonde. Les barbares, attirés depuis longtemps par la civilisation romaine, font peser sur les frontières une menace de plus en plus grande. Le « limes », sorte de ligne Maginot romaine, crève à plusieurs reprises. Des bandes de paysans et d'esclaves, les Bagaudes (8) ravagent le pays. Les empereurs comme Dioclétien et Probus reprennent en main la situation. Ils réorganisent les territoires de l'Empire (l'Anjou entre alors dans la 2<sup>ème</sup> Lyonnaise), améliorent la monnaie. Les villas sont fortifiées à la hâte, les villes se resserrent dans des enceintes fébrilement élevées. Certains barbares sont même préposés comme auxiliaires à la garde des frontières et ainsi quelque peu stabilisés. Mais la menace des tribus germaniques se précise lorsque, soumises elles-mêmes à la poussée des Huns, elles se ruent dans l'Empire (406) traversant le Rhin gelé. Après avoir dévasté Tournai, Amiens, Arras, une partie des barbares descendent vers la Loire qu'ils franchissent entre Tours et Orléans et se dirigent vers Bordeaux et l'Espagne. En 410, les Wisigoths d'Alaric entrent dans Rome devenue simple ville de province. En une dizaine d'années, l'hégémonie romaine en Europe occidentale disparaît. Les Francs (9) occupent presque tout le pays au nord de la Somme. Les Wisigoths ariens sont les maîtres de toute la Gaule du Sud-Ouest et donc de notre pays, jusqu'à la Loire. Une armée romaine se maintient entre Somme et Loire commandée jusqu'en 464 par Asgidius puis par son fils Syagrius. Ce dernier réduit romain fut peu à peu conquis par les Francs. Vers 475, Chilpéric, le père de Clovis conduisit une expédition vers Angers. L'Anjou fut définitivement occupée par les Francs après la victoire décisive de Clovis sur les Wisigoths à Vouillé pendant près d'un siècle. Ils auraient laissé un souvenir dans la toponymie. **En effet, Gamillscheg (10) interprète Gonnord, Goton – ord, le réduit des Goths (« Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, par A. Dauzat et Ch. Rostaing).** La main-mise des Francs sur nos territoires fut facilitée par la conversion des Francs au christianisme orthodoxe contre les Wisigoths, Ostrogoths et Burgondes qui souscrivaient à l'hérésie arienne ; et aussi par leur politique habile vis à vis des propriétaires gallo-romains. Ils se firent moins âpres que les Wisigoths pour le partage des terres appartenant aux vaincus. **Cependant, Théodebald (roi d'Austrasie, possédait les domaines de Faveraye et de Joué.**

### C. Alinéas

1 : L'évêque d'Angers, Defensor –mais c'est peut-être un surnom, s'était opposé à cette élection. Martin manquait de dignité. Une petite communauté chrétienne s'était déjà constituée à Angers.

2 : « Le village de Saulgé l'Hôpital voulut l'honorer comme son protecteur spécial et patron. »  
Dom Chamard « Vie des saints personnages de l'Anjou. »

3 : L Raimbault, ouvrage cité. On peut voir, dans une niche, une petite statuette représentant le saint, décapitée, partageant en deux sa chlamyde pour couvrir un pauvre.

4 : Dans le chemin de Thouarcé à Faye.

5 : L'église de Joué est sous son patronage.

6 : Après Defensor, Saint Apothème, Saint Prosper, Saint Maurille, Saint René ( ?), Thalaïse, Fumère, Eustache, Adelphe. Les églises des Alleuds, de Brigné et de Chemellier sont sous le patronage de Saint Aubin.

7 : On assiste d'ailleurs à cette époque à un renouveau des tendances régionalistes. C'est ainsi que Juliomagus devient Civitas Andegavorum du nom de l'ancien peuple local.

8 : « Au long de la voie antique de Poitiers à Nantes tout fut égorgé, tout fut incendié ou détruit... Et l'oubli se fit sous les ronces et les ajoncs. » (Cârlés Arnault)

9 : Les Francs saliens ne comptaient guère plus de 100 000 individus contre 6 à 10 millions de Gallo-Romains.

10 : Il s'agit d'un auteur allemand qui a publié en 1934-1936 à Berlin un ouvrage intitulé « Romania-Germania ». Cette étymologie semble assez problématique bien que séduisante.

## VII. L'EPOQUE MEROVINGIENNE (511-751)

### A. Histoire des successions

Après la mort de Clovis, en 511, ses quatre fils, selon l'usage franc, se partagèrent ses territoires qui devaient recouvrer leur unité de 558 à 561 sous Clotaire Ier, de 613 à 639 sous Clotaire II et Dagobert. Le régime normal... fut donc partages territoriaux et rivalités pour le pouvoir.

L'Anjou fit d'abord partie du lot de Clodomir, roi d'Orléans (524). Elle passa ensuite à son frère Thierry (534) et à ses descendants Théodebert (548) puis Théodebald, roi d'Austrasie (555) qui donna aux moines de Saint-Maur les domaines de **Faveraye** et de **Joué (1)**. Elle appartint ensuite au cruel Clotaire (561) (2) roi de tous les Francs de 558 à 561 et qui épousa sainte Radegonde, puis à Caribert (567) et à Chilpéric (584), roi de Soissons, « Néron et Hérode du temps »(3) marié à la terrible Frédégonde. L'Anjou fit ensuite partie du royaume de son fils Clotaire II (629) encore enfant. Mais son oncle, le roi de Bourgogne Gontran (592), tenta d'y placer un de ses homes, le comte Théodulphe. Celui-ci est expulsé par les Angevins menés par un certain Domighisilus. Aussi Gontran envoya-t-il Beppolen les soumettre en 586-587. Ce Beppolen dirigea ensuite plusieurs expéditions contre les Bretons (4) de Waroch (ou Guerec). Après la mort de Gontran, ses descendants, Childebert II (595) et Thierry (613) conservèrent l'Anjou que Clotaire II, seul roi de France, recouvra en 613. Dès lors l'Anjou fit partie de la Neustrie (Nouveau Royaume de l'Ouest ?) entre Somme et Loire. A Clotaire II succéda le célèbre Dagobert (629-639). Raimbault (5) dit que ce roi fonda l'église d'**Aubigné**, mais le document sur lequel il s'appuie est un faux (6). Les successeurs de Dagobert ne furent que des fantoches. Mais au fur et à mesure que décroissait leur autorité, augmentait celle des maires du palais, chefs de la noblesse jouant en quelque sorte le rôle de premiers ministres, tels ce Rainfroi, maire du palais de Neustrie (751)

Le sud du département passa alors sans la mouvance des ducs d'Aquitaine Boggis et Eudes, contemporains de Pépin d'Herstal. Eudes –comme Rainfroi- plusieurs fois vaincu par Charles Martel (7), maire du palais d'Austrasie, se voulait indépendant du pouvoir royal, mais ses forces ne lui permettaient de faire face à l'invasion arabe. Il dut s'allier à Charles Martel. Ils battirent ensemble, le 17 octobre 733 les troupes de l'émir Abd el-Rahman. A la mort d'Eudes, en 735, Charles Martel en profita pour envahir l'Aquitaine. Ce dernier disparu (741), le fils d'Eudes, Hunald, releva la tête. Il fut battu par Carloman et Pépin Le Bref. Il abdiqua plus tard en faveur de son fils Waifre (ou Gaifr) (768) et se retira au monastère de l'île de Ré non sans avoir auparavant fait crever les yeux de son frère Hatton, comte de Poitiers, coupable d'avoir pactisé avec Carloman et Pépin ;

### B. Le clergé

Comme on le voit, les mœurs étaient rudes. Cette brutalité se manifesta alors jusque dans le clergé dont le recrutement se fait de plus en plus chez les Francs. D'ailleurs la distinction entre Francs et Gallo-Romains va vite s'estomper. Toutefois il faut reconnaître que cette époque fut aussi féconde en saints même si on ne lésinait pas pour en faire, quitte, pour faire bonne mesure, à ajouter à leur vie quelques épisodes édifiants (8). **Ce sont chez nous Saint Aubin, saint Lézin (9), saint Maimboeuf, saint Loup qui furent évêques d'Angers, saint Maur fondateur de l'abbaye de Glanfeuil. Les moines de cette abbaye possédaient les domaines de Faveraye et de Joué. Certaines abbayes étaient déjà assez puissantes pour battre monnaie comme en font foi deux pièces de monnaie en or, trouvées près de l'église saint-**

**Maurille à Chalonnaise (10). A cette époque les anciens centres gallo-romains Lantionum (Allençon) et Cavana (Chavagnes) ont leur église.**

### **C. Les sépultures**

L'art mérovingien n'a pas laissé de trace dans notre région. C'est dommage, car les mérovingiens, comme tous les Germains furent d'habiles métallurgistes et de merveilleux orfèvres (11).

**On a seulement retrouvé de nombreux cercueils en pierre coquillière (12)(524 à Thouarcé de 1845 à 1880) et quelques uns en ardoise, pour des personnes de haut rang sans doute, non seulement à Thouarcé dans la rue Saint-Jean, mais aussi à Gonnord, à Champ, près du village de la Bougrie ; près du Vau-Gallard, à l'est de Chanzeaux ; au nord-est de l'ancienne église de Saint-Ellier ; dans la commune de Faveraye entre Chandoiseau et l'Arbalétrier ; dans les fondements de l'église de Joué, à Martigné-Briand et au nord de la Saulaye dans la même commune ; près de l'église d'Aubigné ; au bourg de Tigné ; à Charcé. Les tombeaux, en pierre locale, sont monolithes, trapézoïdaux (de plan et de profil), à toit plat selon la description qu'en donne H. Raimbault. Le premier emploi de ces tombeaux pourrait, dit-il, « remonter au Vème siècle (13) ». Mais à cette époque l'usage imposait que l'inhumation ait lieu à l'écart des lieux habités (14). C'était vraisemblablement le cas pour ceux qui ont été découverts en 1880 à Thouarcé dans la tranchée du chemin de fer (15); ce ne l'était pas pour ceux qui ont été découverts aux environs de l'église saint-Pierre ou rue saint-Jean. En l'admettant, il serait impensable que l'on ait dans les années suivantes construit par dessus ces cimetières où sont ensevelis des chrétiens puisqu'il n'a été relevé aucune trace de mobilier funéraire, d'offrandes, de feu purificateur.**

C'est à partir du VIIIème siècle que les tombes se groupent autour des églises, près des reliques. C'est également à cette époque que l'Eglise reprit à son compte le rite de l'orientation des sépultures vers l'est. « Ponuntur mortui capite versus occidentem et pedibus versus orientem. (16) » « Les morts sont disposés de façon que la tête soit côté couchant et les pieds côté levant » écrit, au début du XIIIème siècle le liturgiste Jean Belet.

**Or les cercueils qui nous occupent étaient ainsi orientés. « La plupart sont orientés de manière que la tête se trouve vers le nord-nord-ouest, ou du nord-ouest à l'ouest. (17)» Toutes ces circonstances (18) inclinent à regarder ces sépultures, ou du moins une grande partie d'entre elles, comme relativement plus récentes qu'on ne l'avait cru. D'autant que d'après une charte (19) antérieure à avril 1067, Isembard de Thouarcé accordait vers 1055 aux églises saint-Pierre et saint-Lumin divers droits paroissiaux et particulièrement des droits de sépulture. Cela reporterait donc la plupart des ces sarcophages au XIème siècle, époque à laquelle ils étaient encore utilisés puisque l'évêque d'Angers Nicolas Gellent fut inhumé en 1290 « dans un sarcophage en tuffeau », « in sarcophago de tuffello (20). »**

## D. Alinéas

- 1 : « Villa Fabrensis » ; « villa Gaudiacus »
- 2 : Il égorga de sa main deux neveux, les fils de Clodomir.
- 3 : Grégoire de Tours.
- 4 : C'est contre eux et les Aquitains que furent édifiés ces défenses, ou « werki », aujourd'hui rappelées par le toponyme « La Guerche », tel le château de la Haute-Guerche au bord du Layon qu'il avait mission de protéger.
- 5 : Page 6.
- 6 : « Dictionnaire historique de Maine-et-Loire », C. Port, nouvelle édition. « Toutefois le diplôme carolingien du 7 février 791 mentionne bien Aubigné et il est évident qu'une église existait déjà, encastrée dans le domaine. »
- 7 : Le martel ou marteau est le symbole du dieu germanique Thor?... Charles Martel fut d'ailleurs mal vu par l'Eglise. Etait-il païen ?
- 8 : Le chanoine Aigrain, à propos de la vie des saints de cette époque telle que la relatent de trop pieux hagiographes, parle de « romans d'aventures », de « cinéma ». « L'Hagiographie », 1953
- 9 : Il appartenait à la famille d'un leude de Clotaire Ier.
- 10 : « Chalennes à travers les âges », Mademoiselle N. Chollet.
- 11 : Sur leurs bijoux « se mêlent et se conjuguent des éléments venus des quatre coins de l'horizon et du fond des âges. » « La vie quotidienne en Gaule à l'époque mérovingienne », Charles Lelong (Hachette), page 11.
- 12 : Voir H. Raimbault, « Histoire du canton de Thouarcé ».
- 13 : H. Raimbault, page 9.
- 14 : L'usage romain coïncide ici avec les coutumes barbares.
- 15 : H. Raimbault, page 8
- 16 : Cité par Salin « La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire », 2<sup>ème</sup> partie, les sépultures, éditions A. et J. Picard, 1952, page 193.
- 17 : « Cette orientation n'est pas rigoureuse. Dans chaque cimetière elle offre, en général, un décalage d'amplitude variable, mais systématique, tantôt vers le sud, tantôt vers le nord. Ce décalage s'explique si l'on admet que les fossoyeurs, qui visaient le soleil avant de creuser les tombes opéraient suivant la coutume locale, les uns au lever, les autres au coucher du soleil ». E. Salin, ouvrage cité.
- 18 : « Quelques-uns, ajoute Raimbault, page 8, sont placés dans une direction transversale et ont la tête vers le nord-nord-est. » Ces changements d'orientation sont fréquents dans un même cimetière. Ils sont difficiles à interpréter sans examen précis et comparaisons. Pour ces problèmes, voir E. Salin, ouvrage cité. Rappelons qu'à Thouarcé, où l'imagination n'a jamais été au pouvoir, aucun des 524 tombeaux n'a été sorti du sol pour servir d'illustration à la prospérité.
- 19 : « Livre Blanc de Saint-Florent », Arch. De Maine-et-Loire, H 3713, fol. 17.
- 20 : Cité par de Gerville « Essai sur les sarcophages, leur origine et la durée de leur usage » in « Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest », 1836, t. II, page 175.

## **VIII. LES CAROLINGIENS**

### **A. Le partage du royaume**

La famille qui venait en 751 avec Pépin le Bref fils de Charles Martel de prendre le pouvoir par la déposition du dernier roi mérovingien, était originaire des pays de la Moselle, de la Meuse et du Rhin. C'est vers eux que va se déplacer le centre de gravité politique, économique et culturel du royaume des Francs. Aussi bien notre région ne semble guère avoir été touchée par la fameuse renaissance carolingienne. De beaux livres enluminés, reflets des merveilleux manuscrits irlandais, étaient pourtant fabriqués à Saint-Martin de Tours sous l'impulsion du savant Alouin conseiller de Charlemagne.

En 781, le sud de l'Anjou faisait partie du royaume d'Aquitaine créé par Charlemagne pour son fils Louis Le Pieux (840) tandis que le Nord entrait dans la Marche de Bretagne commandée par Roland (1), par Gui (vers 799-802), par Lambert (813-834) qui fut aussi comte de Nantes et d'Angers. Après la disparition de Charlemagne, le désordre s'installa assez vite ; Pépin Ier d'Aquitaine se révolte contre ses frères. Pépin II (2) son fils et Charles le Chauve à qui échet la Francia occidentalis (3) (notre France), Charles l'Enfant et Louis le Bègue vont se disputer l'Aquitaine sans souci des périls extérieurs puisque Bretons et Normands sont aux portes.

Sous la conduite de leur roi Nominoë, les Bretons en 849 envahissent l'Anjou, le Maine et le Vendômois. En 851, son fils Erispoë est vainqueur à Juvardail, près de Châteauneuf-sur-Sarthe.

### **B. Les pillages**

Les Normands de Cidroc et d'Hasting qui occupent Noirmoutier depuis 833 sont déjà parus sur la Loire avec leurs navires « à la proue en spirale (4) ». Ils seront là durant un quart de siècle. Notre région à cette époque ne possédait pas de riches abbayes capables d'attirer les pillards eut la chance de ne pas être touchée par des raids comme ceux qu'ils lancèrent sur Saint-Florent-le-Vieil (5), Chalonnes ou Angers (6). Le comte Robert le Fort chargé d'organiser la défense périt à Brissarthe avec le comte Ranulfe. Ce dernier est le fondateur de la puissante dynastie des comtes-ducs d'Aquitaine. Robert est le fondateur de la dynastie capétienne. Son fils Eudes (887-898) sera le premier à monter sur le trône. Son arrière-petit-fils Hughes Capet (987-996) inaugurerà le dernier carolingien Louis V la troisième race de nos rois : les Capétiens.

Le climat d'insécurité est tout à fait propice à la décomposition et à l'émiettement du pouvoir. La puissance du souverain tombe progressivement de ses mains dans celles d'une aristocratie foncière et c'est la naissance de ce régime qu'on appelle féodal selon un processus qui a souvent été exposé... A son terme, la société s'ordonne en trois classes : les oratores, les bellatores, les laboratores, ceux qui prient, ceux qui combattent, ceux qui travaillent.

### **C. Pièces de monnaies**

Martigné au mois de novembre 1847, on a trouvé avec des cercueils en pierre coquillière, une monnaie de Charles le Chauve (840-877), frappée à Angers ; et le 12 mars 1869, on découvrit dans l'ancienne chapelle Saint-Lumin, une monnaie de Charles le Simple (898-923), frappée à Tours. » (Raimbault, page 7). Ce dernier parle plus haut d'une autre monnaie découverte à

Thouarcé : « En 1850, on a trouvé à Thouarcé une petite pièce d'argent de 19 mm de diamètre et pesant 9 dg, portant d'un côté la légende HLVDVVICVS IMP. Au revers on voit une façade d'édifice au fronton triangulaire surmonté d'une croix ; autour on lit les mots XPISTIANA RELIGIO. Cette monnaie appartient au règne de Louis II, dit le Jeune, fils de Lothaire, qui devint empereur d'Occident en 855 et mourut en 875. » Ce temple est censé représenter la basilique romaine de Saint-Pierre dans laquelle Charlemagne avait reçu la couronne impériale des mains du Souverain Pontife. « Vers le mois de janvier 1867, on a découvert dans la commune de Faveraye, à six cents mètres au nord de la ferme du Grand-Champagne, une grande quantité de monnaies carolingiennes. » Ces pièces pourraient avoir été cachées pour les soustraire à des pillards ( ?).

## **D. Alinéas**

1 : Il s'agit du Roland de la Légende

2 : « on attribue au règne de Pépin II une pièce d'argent qui a été trouvée en 1846 à Faveraye. Cette monnaie du diamètre de 21 mm et du poids de 1,4 gramme, porte d'un côté la légende PIPINUS REX EQ (pour Equitaniae ou Aquitaniae) ; sur l'autre face se trouve le nom du prince disposé en roue et autour on lit le mot METULLO.

3 : La Francia orientalis échut à Louis le Germanique. Francia occidentalis et Francia orientalis étaient séparées par l'héritage de Lothaire. C'est d'ailleurs l'origine de trois états : France, Allemagne, et, dans une moins grande mesure, Italie.

4 : Epopée « Beowulf » (Xème siècle).

5 : En 853.

6 : En décembre 854.

## IX. L'AGE FEODAL

### A. Les comtes

Les Robertiens, qui avaient autorité sur la Neustrie, avaient, dans leurs comtés, délégué leur autorité à des vicomtes. En Anjou, Ingelger (ou Enjeuger), fils de Tortulf (1), devint vicomte. Après lui, en 898 au plus tard son fils Foulque 1<sup>er</sup> Le Roux (2) qui, après 929, porta, avec celui d'abbé de Saint-Aubin et de Saint-Lézin, le titre de comte (3), titre que transmirent ses descendants, « les Ingelgériens ».

Foulque II Le Bon d'abord (vers 941-960) qui contribua à répandre la vigne sur les coteaux du Layon, et après lui Geoffroi 1<sup>er</sup> Grisegonelle (4) son fils (vers 960-987). Geoffroi Grisegonelle fut un grand homme de guerre puisqu'il est entré dans la légende, mais aussi un fin politique puisque après s'être couvert de gloire au service du roi Lothaire et être devenu le beau-frère de Louis V, il sut appuyer Hugues Capet son suzerain (5), juste avant son accession au trône (6). En 987, le comté est l'un des fiefs les mieux assis du royaume. Vers 980, Geoffroy avait donné à Albéric de Montmorency la terre de Vihiers qui comprenait alors une partie des paroisses de **Faveraye et de Gonnord**. C'est surtout le redoutable Foulque III Nerra (987-1040) qui a fondé la puissance angevine. A l'ouest, pour interdire l'Anjou aux intrusions qui viendraient du comté de Nantes, il termina la conquête des Mauges et y construisit les châteaux de Montrevault, Montfaucon, Saint-Florent-le-Vieil auxquels on peut ajouter celui de Beaupréau construit par l'un de ses vassaux. Au sud, il s'appliqua à conserver de bonnes relations avec le duc d'Aquitaine son suzerain, dont il reçut le Mirebelais et plusieurs places en Saintonge quitte à entrer en lutte avec son fils Geoffroy dont il n'admettait pas les procédés (7) en Aquitaine. Au nord et à l'est, Foulque engagea des actions énergiques pour la possession du Maine et de la Touraine. C'est au cours de ces luttes qu'en 1026 il s'empara de Saumur dont était seigneur Geuduin (ou Gelduinj), « ce diable de Saumurois » (8), vassal du comte de Blois.

**Après la prise de la ville, Foulque fit placer devant lui les chevaliers qui défendaient la place parmi lesquels « un certain Gastho, grand et valeureux vassal (9) » qui avait fait le voyage de Jérusalem avec l'abbé de Saint-Florent de Saumur (10), Gérald (ou Géraud ou Giraud). Comme ce Gastho ne cessait d'insulter Foulque et son armée, ce dernier lui porta un si rude coup que Gastho perdit un œil. On peut voir dans ce Gastho (ou Gatho) le père D'Isembard, premier seigneur connu de Thouarcé, ce qui revient à penser que, malgré le grave incident de Saumur, Foulque laissa à cette famille la tenure qu'elle possédait à Thouarcé où s'élevait sans doute déjà une place forte. Quant au château de Brissac, on peut avec vraisemblance en attribuer la fondation à Foulque (11) qui en avait confié la garde à un certain Paganus de Bracaseaco, Payen de Brissac, tout comme Chemillé à Sigebert (12).**

Foulque a frappé les imaginations car tout en lui était exceptionnel : sa force physique, sa bravoure, sa brutalité ou encore sa piété. Il fit trois fois le voyage de Jérusalem (13) et dota généreusement églises et monastères. C'est ainsi qu'il donna aux religieuses du Ronceray, abbaye qu'il avait fondée en 1028, le domaine de la Cour-de-Pierre et toutes ses dépendances (14). **Le bois du Lattay et de la Haye, le tout situé près de Rochefort, de Saint-Lambert et de Sainte-Foye aujourd'hui sur le territoire de Beaulieu.**

Devenu comte d'Anjou en 1040, Geoffroy II Martel (15) (1040-1060) poursuivit implacablement les desseins de son père et même avec des vues politiques plus amples encore par l'alliance avec l'empereur Henri III qui fit pour un moment du comte d'Anjou l'ennemi le plus redoutable du roi de France Henri Ier, jusqu'à leur réconciliation en 1052. C'est sous son

règne que **le premier seigneur connu de Thouarcé, Isembard, y attira les moines de Saint-Florent de Saumur.**

La mort de Geoffroy II, sans enfants, inaugura un recul de l'autorité comtale. Son héritage fut partagé entre les deux fils de sa sœur Ermengarde, veuve d'un comte du Gâtinais. Ceux-ci, Geoffroy III le Barbu (16) (1060-1067, +1097), investi du titre comtal, et Foulque IV le Rechin (17) (1067-1109) s'affrontèrent bientôt. En 1068, ils se livrèrent bataille à **Brissac**. Vaincu, le Barbu fut enfermé, pour trente ans, dans une geôle à Chinon où il perdit la raison.

Fort cultivé –il est, dit-on, l'auteur d'une chronique importante pour l'histoire de son temps (18)-, mais débauché et indolent, Foulque se résignera non seulement à partager son épouse Bertrade avec le roi de France Philippe Ier, mais aussi à l'indépendance contestatrice de ses vassaux, à l'anarchie féodale et aux guerres privées.

Il fallut l'énergie de Geoffroy IV Martel Le Jeune (19) (1104-1106) et de Foulque V (1109-1128) pour relancer l'essor. Trois mariages jalonnent la politique de ce dernier : celui de sa fille Mathilde au fils aîné du roi d'Angleterre Henri Ier, Guillaume, qui périt dans le naufrage de « La Blanche Nef » ; celui d'une autre fille, Sibylle, au fils de Robert Courteheuse, Guillaume Cliton, prétendant d'Angleterre et de Normandie, réfugié à la cour de France (20); celui de son fils aîné Geoffroy avec la fille et héritière désignée d'Henri Ier, Mathilde d'Angleterre. L'avenir était assuré. Foulque pouvait partir pour la Terre Sainte où il succéda au roi Baudouin II de Jérusalem jusqu'en 1142.

Au début du XIème siècle, les châteaux, 40 environ en Anjou, représentent pour le comte le plus sûr moyen de soutenir son pouvoir. Il a sur certains, les châteaux comtaux, les droits incontestés de la seigneurie comtale. Il peut y faire jouer à chaque instant la commise, ou droit de reprise, au détriment des chevaliers (21) qui assurent la garde de ces places. A cette catégorie de châteaux appartenaient dans la région ceux de Vihiers, Saumur, Brissac.

Comme on l'a dit plus haut, on peut avec vraisemblance attribuer la fondation du château de Brissac (Bracaseacum, en 1030) à Foulque Nerra (22)(987-1040) qui en avait confié la garde à un certain Paganus de Bracaseaco auquel succédèrent Rouault, puis Hugues, puis Aubri, frère du précédent.

Les autres châteaux situés sur les Etats du comte sont le siège de seigneuries châtelaines. Ils sont tenus par des lignages qui ont acquis le pouvoir banal, c'est-à-dire le droit politique d'ordonner, de contraindre et de punir. Favorisées par Foulque Nerra (987-1040) dans la mesure où sur les marches de ses états et tenues par des fidèles, elles pouvaient être un prolongement de sa puissance, les seigneuries châtelaines devinrent bientôt, et surtout à partir de 1060, un danger pour l'autorité du comte en risquant de l'effriter (23). La politique de Geoffroi IV Martel le Jeune (1104-1106), de Foulque V (1109-1128) et de Geoffroi V le Bel dit Plantagenêt (1120-1151) sera de les remplacer dans la mouvance comtale. Les châteaux de Montreuil-Bellay, Chemillé, Passavant (24), Doué, Chalonnnes, Thouarcé étaient ainsi le siège de seigneuries châtelaines.

On ignore quand fut construit le château de Thouarcé. Il en est fait mention pour la première fois, « Castro Toarciaco » dans une charte du XIème siècle au Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, folio 17 (25). On peut grâce aux mentions qui y sont faites de l'abbé de Saint-Florent Sigon et de l'archevêque de Tours Barthélémy la dater au plus tôt du 30 octobre 1055 date de l'élection de l'abbé et au plus tard du 9 avril 1068 date de la mort de l'archevêque.

Evidemment, le château existait sans doute depuis un certain temps déjà pour la surveillance de la vallée du Layon. Dans la charte précitée, un seigneur de Touraine, Geoffroi de Preuilley, apparaît comme le suzerain du seigneur de Thouarcé, Isembard. Ce fait conduit à penser que, peut-être, le château existait avant que la maison d'Anjou ne tienne la région, c'est-à-dire au début du XI<sup>ème</sup> siècle.

Par une note du XV<sup>ème</sup> siècle où Louis de Beaumont, seigneur du Plessis-Macé et de Thouarcé en 1466, prouve les droits et privilèges de sa châtellenie, on sait que le château se trouvait près et au nord de l'église paroissiale (26). En effet, en 1585, lors des guerres de religion, « ceux du bourg » qui s'étaient réfugiés dans le clocher à l'approche d'une troupe de huguenots, furent fait prisonniers » »fers aucuns qui échappèrent par un pignon de la chapelle qui est vers la butte (27)». Il fallait donc que l'église ait été construite à proximité de la motte féodale, ce que prouve encore un acte notarié du 23 juillet 1621 qui parle d'un « passage entre icelle église et la dite motte et butte (28) ». Cette butte fut complètement arasée, il n'en subsiste aucune trace, si ce n'est, en négatif la forte dépression que l'on constate rue de l'évêché.

Le château était entouré de douves comme le dit un acte du 19 mars 1539. Mais dataient-elles de sa construction ? Des restes en subsistent toujours au fond du jardin de la cure et du jardin dit de Jeanne André situés derrière l'église, dans les jardins derrière la mairie. La tradition, étayée par des observations, permet de situer également des tronçons de douves dans la cour de l'école libre des filles et là où s'élève le garage Leclerc.

L'église Saint-Pierre et le cimetière y attenant étaient sis au dedans de la basse-cour du château (29).

Une garenne était située près du château, de l'autre côté des douves dans un endroit encore appelé au début du siècle le Par cet où s'élève maintenant le C.E.G. d'état (30). Elle contenait en 1539 une mynée de terre ou environ, c'est-à-dire six boisselées ou environ quarante ares. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, les habitants de la paroisse de Rablay devaient refaire les palissades, plessier, tous les sept ans (31).

Le château était déjà en ruine en 1539 (32). D'ailleurs Jacques du Bellay, baron de Thouarcé (2 janvier 1539-1580) fit construire le château de Chanzé avec une partie des matériaux de celui de Thouarcé (33). Par acte passé le 7 décembre 1598, « François Guynoiseau (34), sieur du Verger et fermier de la baronnie de Thouarcé, demeurant au château de Chanzé, procureur de René du Bellay, baron dudit Thouarcé, baille à Urbain Glétron, serrurier, la butte de l'ancien château de Thouarcé, située au nord de l'église, dans l'enceinte des douves, pour la somme de quarante sous de rente (35). »

Le château reçut entre 1060 et 1065 la visite du comte d'Anjou Geoffroi le Barbu. Il y fut reçu par son sénéchal Isembard, seigneur de Thouarcé (36).

L'évêque du Mans Hoël, venu à Thouarcé en 1093 pour la dédicace de l'église Saint-Jean y fut sans doute reçu ainsi que Sigebrand de Passavant et Berlay son frère (37).

La même année, Geoffroy de Preuilley, dit Goeffroy Jordan, vint y rendre visite à son vassal Isembard le Jeune qui était malade.

Le château se trouvait dans une agglomération fortifiée à l'intérieur de laquelle se trouvait au XI<sup>ème</sup> siècle trois églises comme l'indique le folio 17 du Livre Blanc de Saint-Florent : Saint-Pierre dans la basse-cour du château, entouré par un cimetière, Saint-Lumin (38) et Saint-Jean transportée plus tard en dehors des remparts.

## B. Les grands

De tout temps, notre région, parce que région de frontière, se trouva à la limite des zones d'influence. Au XI<sup>ème</sup> siècle, Faveraye-Mâchelles appartenait au diocèse de Poitiers, et cela jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Cette situation était le vestige d'une époque où l'influence poitevine était beaucoup plus forte, avant les conquêtes décisives de Foulque Nerra (987-1040). Par conte, même après la prise de Saumur par ce dernier en 1026, l'influence tourangelle est encore sensible, puisque des terres appartiennent toujours à des feudataires du comte de Blois : à Geoffroi et Geudouin fils d'Hubert de Pocé (près de Saumur) (39) un domaine (40) de la Cour de Pierre (41), à Thomas et Girois, fils d'Aubri de Chinon (42), également un domaine de la Cour de Pierre dont était suzerain le comte Thibaud de Blois, entre 1040 et 1046. Thouarcé relevait du chasement (43) de la maison de Preuilly (arr. Loches, Indre-et-Loire), une grande famille de Touraine.

Puissant seigneur, « relativement très autonome vis à vis du comte d'Anjou et du comte de Blois (44) », Geoffroi II, seigneur de Preuilly et de la Roche-Posay est témoin lors de la fondation du monastère de la Trinité de Vendôme par Geoffroi Martel en 1040. Entre 1056 et 1059, il est nommé par le roi Henri I<sup>er</sup>, trésorier du chapitre Saint-Martin de Tours. C'est un personnage d'importance... En 1067, avec Giraud de Montreuil-Bellay, il est à la tête de la révolte des grands contre le comte Geoffroi le Barbu qui éclatera à Angers le jeudi saint 4 avril. Il y perdit d'ailleurs la vie. C'est lui qui, dit-on, inventa le tournoi. La chronique de l'abbaye Saint-Martin de Tours dit en effet : « hic Gauffridus de Prulliaco torneamenta invenit (45) ».

Son fils homonyme, Geoffroi de Preuilly dit Geoffroi Jordan, seigneur de Preuilly et de la Roche-Posay, comte de Vendôme, lui succéda. Il vint à Thouarcé en 1093 (46) pour visiter « comme un ami son ami et comme un seigneur son homme » son vassal Isembard le Jeune alors gravement malade. Il se croisa –d'où son surnom, et fut tué à la journée de Rama, le 26 mai 1102 selon Guillaume de Tyr. D'autres disent dans la forteresse de Jaffa l'année précédente (47).

Isembard, fils de Gatho (48), apparaît dans cette charte du XI<sup>ème</sup> siècle citée plus haut, au Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, folio 17, comme le premier seigneur châtelain de Thouarcé attesté (49), entre 1055 et 1067. Il avait une sœur nommée Bathilde elle-même mère d'Isembard qui succédera à son oncle mort sans postérité (50). Il était sénéchal (51) de Geoffroi le Barbu et apparaît comme témoin dans de nombreux actes (52). C'était donc un personnage assez considérable. Nous ne savons pas si après 1067 il resta quelque temps comme sénéchal au service du successeur de Geoffroi le Barbu, Foulque le Réchin. Cela est possible, car son successeur Girois ne paraît pas avant 1085 dans les actes, et c'est vers cette date qu'Isembard, fort pieux, se retira au monastère de Saint-Florent de Saumur qu'il avait richement doté à Thouarcé. Il vivait encore en 1091 (53).

On aimerait bien sûr pouvoir cerner avec quelque précision la personnalité d'Isembard I<sup>er</sup> de Thouarcé... Ses efforts pour implanter sur son fief les moines de Saint-Florent de Saumur s'inscrivent peut-être dans l'œuvre de restauration spirituelle de la seconde moitié du XI<sup>ème</sup> siècle. Toujours est-il que la tradition lui a conservé les surnoms de « Pieux » et de « Moine »...

Une phrase d'Isembard nous laisse entre apercevoir son âme. En effet, il a cru bon de commencer l'acte très officiel de sa donation à l'abbaye Saint-Florent de Saumur par ces mots

désabusés : « ... Toutes les choses de ce monde s'écouleront inévitablement vers leur fin (54). » C'est l'idée qu'a retirée de la vie un vieux soldat déjà détaché du monde où il a guerroyé et prêt à y renoncer pour s'aller mettre à Saint-Florent dans les mains de Dieu et prier – l'expression revient souvent dans son acte, pour « le salut de son âme ».

A Isembard succéda vers 1085 son neveu Isembard le Jeune. Ce dernier qui semble avoir hérité de la piété de son oncle, prit à cœur d'achever les réalisations de celui-ci. C'est Isembard le Jeune qui organisa les fêtes de la dédicace de la nouvelle église Saint-Jean.

Malade en 1093 (55), il fit le vœu de se rendre en pèlerinage à Rome s'il guérissait... Il s'y rendit effectivement. Son oncle l'avait d'ailleurs accompagné jusqu'à Tours pour régler avec Geoffroy Jordan, suzerain de Thouarcé, certaines affaires concernant le prieuré récemment fondé.

Isembard le Jeune mourut en 1096.

C'est Geoffroi Le Breton (56), le gendre de Bathilde, sœur d'Isembard l'Ancien et tante d'Isembard le Jeune, qui obtint de Geoffroi de Preuilly, Jordan, une investiture nouvelle à son profit. Bathilde, sorte de vieille minerve âpre et possessive, poussa son gendre à contester la donation faite aux moines par Isembard l'Ancien. L'affaire se termina finalement au profit des moines.

A Vihiers, le château comtal, dont dépend une partie de Faveraye et de Gonnord, est à la garde, au temps de Foulque Nerra, d'un certain Sigebert « vaillant homme », dit le comte, et quelques décennies plus tard d'Aimeri (57). Vers 1104, il sera question d'un Pierre (58).

A Chemillé, le château est tenu par un lignage qui devient de plus en plus puissant et accède avant 1082 à la seigneurie châtelaine (59). Nous connaissons Sigebert, tué le 6 juillet 1016 à la bataille de Pont-le-Voy (Loir-et-Cher) où il portait l'étendard du comte ; Pierre, Sigebert II, Pierre II, Gauvin. Leur pouvoir allait jusqu'à Chanzeaux.

## **C. L'église**

### **1. Les paroisses rurales**

C'est à l'effort de pénétration du christianisme dans les campagnes que se rattache la fondation des paroisses rurales à partir du Vème siècle. Au XIème siècle, la plupart sont créées.

Parfois, elles l'ont été par des moines, l'attraction exercée par ces derniers faisant se constituer en dehors des villes des centres religieux. Ainsi Faveraye qui, au VIème siècle, fut légué par Théodebald roi d'Austrasie aux moines de Saint-Maur (60). Ils y construisirent une église dont l'évêque de Poitiers, en 1105, leur confirma la propriété. Il en fut sans doute de même à Notre-Dame d'Allençon (61) que l'évêque du Mans Aglibert (62) donna au VIIème siècle au monastère de Saint-Calais dans la Sarthe. Plus tard, au début du XIème siècle, l'abbaye de Mauléon dans les Deux-Sèvres fonda à Faye d'Anjou un prieuré-cure.

Souvent aussi, les paroisses furent fondées sur leurs terres par de grands propriétaires. C'est de ces fondations que dérivera « le droit de patronage » ou « de présentation » qui subsistera jusqu'à la Révolution. Ce droit remettait au seigneur, même laïc, le choix des curés, de ceux qui étaient placés à la tête des églises fondées par leurs ancêtres (63), sous la réserve cependant de l'approbation et de l'institution canonique par l'évêque. C'est le cas de Gonnord dont les

églises Saint-Pierre et Saint-Jean (64) furent fondées par la maison de Vihiers puisqu'en 1069 on voit Vienna (ou Gaienna), assistée de ses quatre enfants vendre à l'abbaye de Saint-Florent près de Saumur, les droits qu'elle partageait avec l'évêque d'Angers sur les églises Saint-Pierre et Saint-Jean de Gonnord. La paroisse de Joué fut ainsi fondée au XII<sup>ème</sup> siècle par le chapitre de Saint-Maurice d'Angers. Ce fut également sans doute le cas de Chanzeaux, Rablaye dont l'église fut rachetée en 1085 par Saint-Serge d'Angers aux laïcs fondateurs (65), de Martigné-Briand dont malheureusement « aucun titre ne mentionne la création de la paroisse » et de Thouarcé dont la paroisse (66) existait déjà avant Isembard et où le tombeau de saint Limin constituait pour les chrétiens d'alors un pôle d'attraction supplémentaire.

Chaque paroisse a son chef que l'on nomme alors simplement « presbyter », et non pas encore « curatus ».

La fondation des paroisses rurales est un fait historique d'une haute importance et qui déborde les cadres de l'histoire religieuse, puisque, comme le fait remarquer Ferdinand Lot dans son livre « Naissance de la France », les paroisses rurales seront jusqu'à la Révolution, les cellules de base de la Nation (67).

Ce n'est que vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle que les habitants de Beaulieu obtinrent l'érection de leur chapelle Notre-Dame en paroisse. L'ordonnance épiscopale est du 15 septembre 1763, confirmée la même année par des lettres-patentes du roi et le 16 août 1775 par un arrêt du Parlement. La nouvelle paroisse était au patronage de l'abbesse du Ronceray.

La paroisse de Champ est encore plus jeune puisqu'elle ne date que de 1791.

La paroisse de Chanzeaux existait dès le XII<sup>ème</sup> siècle, mais l'époque exacte de sa fondation est ignorée.

## **2. Les moines**

Tout d'abord, une chose frappe : au début du XI<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise par le jeu des donations, legs et fondations est une grande propriétaire terrienne. En particulier, dans notre région, rares sont les communes où les abbayes n'étaient pas solidement implantées comme propriétaires, et parfois, comme à Beaulieu, de la plus grande partie du sol.

Notre-Dame d'Allençon :

Avant le VII<sup>ème</sup> siècle, les domaines de Lantionum (68) (Allençon) et de Cavana (Chavagnes) « qui ne faisaient qu'un (69) » appartenaient à l'abbaye royale de Saint-Denis puis, par usurpation, à l'évêque du Mans Aglibert qui, à la fin du VII<sup>ème</sup> siècle, donna Allençon au monastère de Saint-Calais dans la Sarthe (70). Au XII<sup>ème</sup> siècle, le domaine appartiendra à l'évêché d'Angers et, en 1149, Ulger le légua à son chapitre.

Les Alleuds :

La terre des Alleuds avait été donnée à l'abbaye bénédictine Saint-Aubin d'Angers, en 974, par la comtesse Adèle de Vermandois épouse de Geoffroi Grisegonelle, mère de Foulque Nerra et bienfaitrice de cette abbaye. Les moines y fondèrent un prieuré (71).

Beaulieu :

Depuis les dons faits à partir de 1028 par Foulque Nerra et son épouse Hildegarde, une grande partie de Beaulieu appartenait à l'abbaye Notre-Dame-de-la-Charité d'Angers (le Ronceray). Le domaine, immense, et qui s'étendait bien au-delà de Beaulieu, comprenait sur le territoire de cette commune la forêt, le droit de pêche exclusive dans le Layon, l'Ayrault, Malitourne, le Breuil, la Soucherie, la Pépinière (72).

Les bâtiments, occupés avant la Révolution par un gérant des biens de l'abbaye, sont devenus en 1854 ceux de la mairie. La malhabile restauration de 1948, effectuée par l'architecte Le Sénéchal, leur a fait perdre leur caractère ancien. La tourelle avec escalier et le corps de logis contemporain de Louis XIV ne devait pourtant pas manquer de cachet. Dans la grande salle, la cheminée monumentale a été surmontée d'un panneau de pierre blanche où Thézé, grand prix de Rome et alors directeur de l'École des Beaux-Arts d'Angers, a sculpté en creux la Vierge du Ronceray (73).

L'actuelle église, datant de 1844, abrite une magnifique chaise du XVIème siècle en bois sculpté. Sur le haut dossier droit sont représentés, en ronde bosse, des bustes d'apôtres. C'est, dit la tradition, dans cette chaise que la noble dame, abbesse du Ronceray, prenait place lorsqu'elle venait sur ses terres présider des cérémonies.

Quant à l'ancienne église de Beaulieu, où encore chapelle Notre-Dame, elle était à la présentation de l'abbesse, ce qui semble indiquer que Le Ronceray fut pour quelque chose dans sa fondation. Aucun titre n'en mentionne l'érection, mais, dit Célestin Port, « elle dut être édifiée dès les premières années du XIIème siècle (74) », avec le cimetière qui l'entourait. Elle était desservie par un prêtre de Sainte-Foy (actuelle commune de Saint-Lambert) et ce n'est qu'au XVIIIème siècle qu'elle devint église paroissiale (1768) avant l'actuelle église. Seul le chœur subsiste de nos jours. Célestin Port en donne une description assez complète. Le chœur, écrit-il, « est décoré à l'extérieur de contre-forts plats jusqu'à la corniche d'entablement, soutenue par des modillons taillés en forme de biseau. Tout autour règne un rang de fausses arcatures ; sur le fond est dessinée une rosace. A l'intérieur, la voûte en berceau pose sur deux arcs doubleaux plats, dont l'un affecte assez légèrement la forme ogivale, l'autre celle d'un fer à cheval ; un des chapiteaux est orné de têtes en ronde bosse... » Il s'agit en fait d'un petit personnage de facture très archaïque que la tradition dit représenter saint Fort. Ce saint thaumaturge était réputé rendre fort et faire marcher seuls les enfants « noués », c'est à dire qui tardent à marcher. Son culte était populaire en Anjou et on l'honorait en particulier à Saint-Aubin-du-Pavoil, au Lion d'Angers, à La Papillaye... Dans les Landes, sainte Quitterie remplit le même office, ailleurs Saint Samson (75), Saint Fort pose une énigme. Qui est-il ?

## D. Alinéas

- 1 : Tortulf dit « l'homme des bois », seigneur brigand de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, originaire, semble-t-il, de la région de Rennes.
- 2 : Sa femme se refusant obstinément à assister à l'office, Foulque l'y fit conduire entre deux hommes d'armes. Au moment de la consécration, ceux-ci s'aperçurent avec stupeur qu'ils n'avaient plus entre les mains qu'un manteau vide. La sorcière – car c'en était une, s'était échappé par une fenêtre en laissant derrière elle une inquiétante odeur de soufre. C'est à cette sorcière, lointaine aïeule, que pensait Richard Cœur de Lion en faisant allusion aux origines diaboliques de sa famille : « Du diable nous venons et au diable nous retournons », disait-il. (« Les Plantagenêt », C. et P. Lauffray).
- 3 : Titre reconnu par Hugues le Grand, son seigneur, au plus tard en 942. (« Le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>ème</sup> siècle », O. Guillot, Tome 1, page 133, Editions A. et J. Picard).
- 4 : « Grisegonelle » signifie au gris manteau. C'est Geoffroi Grisegonelle que la « Chanson de Roland » met en scène comme porte-enseigne de Charlemagne : « Gefreid d'Anjou, le rei gunfanuner », « Geoffroi d'Anjou, gonfalonier du roi » (VIII, 106).
- 5 : Il est aussi vassal du duc d'Aquitaine pour le Loudunais qu'il avait conquis sur ce dernier.
- 6 : Il mourut d'ailleurs pendant le siège de Marçon, près de Château-du-Loir (le 22 juillet 987) aux côtés d'Hugues Capet.
- 7 : Ces procédés tendaient à éliminer du duché d'Aquitaine ses titulaires légitimes, les deux fils aînés que le duc Guillaume V avait eu avant son mariage avec Agnès.
- 8 : Foulque Nerra.
- 9 : « repugnatores captos et ante se positos, continuum malum et exercitus sui necem Fulco con clamento, Gastho quidam, vassus magnum et validus, dudum Giraldo abbati Jerusalem eunti socius, ejus ictu oculum, inflexus stans, amisit. » Fragmentum Veteris Historiae Scanti Florentii (« Chroniques des églises d'Anjou, éd. Marchegay-Mabille, Paris, 1869)
- 10 : Isembard aura lui aussi des liens étroits avec l'abbaye Saint-Florent de Saumur.
- 11 : En effet, « Geoffroy Marcel s'y trouvait en 1050, lorsqu'il apprit que Guérin de Craon se présentait avec son armée devant Angers pour s'en emparer... » Abbé Gauthier, « Histoire de Brissac, de son château et des familles qui l'ont possédé », Angers, 1920, page 329.
- 12 : Ce Sigebrand portait la bannière du comte à la bataille de Pontlevoy (Loir-et-Cher) en 1016 contre Eudes de Blois ;
- 13 : C'est d'ailleurs en revenant de Jérusalem qu'il mourut à Metz en 1040.
- 14 : Ce domaine appartenait antérieurement au comte Thibaud de Blois qui accepta de s'en dessaisir sur les sollicitations d'Hildegarde, l'épouse de Foulque, et moyennant paiement.
- 15 : Son surnom vient, d'après Foulque le Réchin, de sa force légendaire dans les batailles.
- 16 : Son surnom signifie qu'il portait une barbe.
- 17 : C'est à dire Le Grincheux.
- 18 : « Fragmentum Historiae Andegavensis ».
- 19 : Comte associé.
- 20 : Ce mariage fut cassé par Henri I<sup>er</sup>.
- 21 : Leur service est rémunéré par l'octroi d'un fief qui peut constituer en une part des prérogatives banales relevant du château ou porter sur un fonds ou un droit localisé non lieu de la place en question. Voir O. Guillot « le comte d'Anjou et son entourage au XI<sup>ème</sup> siècle ». Editions A. et J. Picard, Paris, 1972.
- 22 : « Mais ce n'est qu'une hypothèse » C. Port, « Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire » I, nouvelle édition, page 539.

- 23 : Sur ces problèmes, voir « Seigneurie et Féodalité », R. Boutruche ; 2 tomes, Paris, Aubier, 2<sup>ème</sup> édition, 1968. « Seigneurie et féodalité au Moyen-Age », G. Fourquin, P.U.P., collection SUO. Et sur le plan local, l'ouvrage d'O. Guillot cité note 2.
- 24 : Gonnord en dépendait.
- 25 : Original perdu, copie du XIIème siècle, Archives de Maine-et-Loire, H 3713.
- 26 : L. Raimbault, ouvrage déjà cité, page 45.
- 27 : Godard-Faultrier « Répertoire archéologique de l'Anjou », 1868, page 426. Godard-Faultrier cite un procès verbal de 1788 qui constatait l'endommagement d'un registre paroissial relatant ces faits.
- 28 : Nous remercions Monsieur Achard de nous avoir communiqué cet acte
- 29 : Acte du 19 mars 1539 concernant la seigneurie de Thouarcé, Raimbault, ouvrage cité, page 71. Acte du 12 août 1515, Raimbault, ouvrage cité page 76.
- 30 : Acte du 9 août 1326 entre Bouchard de l'Isle et les frères Malard, Raimbault, page 30.
- 31 : Acte déjà cité du 9 août 1326.
- 32 : Acte du 19 mars 1539, Raimbault, page 71-72
- 33 : Raimbault, page 76-77.
- 34 : Monsieur Achard est un descendant de ce François Guynoiseau.
- 35 : Raimbault, page 76-77.
- 36 : Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, Arch. de Maine-et-Loire H 3713, fol. 17 verso.
- 37 : Idem, fol ; 21 v° - 22 r°.
- 38 : Ou Limin. On trouve au Livre Blanc de Saint-Florent : « ecclesia sancti Liminis ».
- 39 : On peut d'ailleurs remarquer que Gilbourg appartenait au XIIIème siècle aux seigneurs de Pocé.
- 40 : Tout ce qu'ils y possédaient fut acheté par la comtesse Hildegarde, épouse de Foulque Nerra, afin d'en faire don aux moniales du monastère Notre-Dame de la Charité d'Angers (le Ronceray). Cartulaire du Ronceray, Bib d'Angers, ms 843, n°25 du rouleau. Ed « Cartulaire du Ronceray, n°173. O Guillot C95
- 41 : C Port plaçait ce lieu dans la commune de Rochefort-sur-Loire ; des historiens plus récents le placent aujourd'hui plus près de Saint-Aubin à Chaumes. Voir C Port.
- 42 : Cartulaire du Ronceray, copie du XIIIème siècle, bib d'Angers, ms 843, n° 24, 34 et 87 du rouleau. Ed « Cartulaire du Ronceray », n° 172 d'après B, n° 177, d'après C O Guillot C97, C186, C378. Ils acceptèrent de renoncer à ce fief qui avait été acheté par la comtesse Hildegarde au profit des moniales du Ronceray.
- 43 : Casamentus, chasement = octroi d'un bénéfice. La terre ne fait plus partie alors de la réserve personnelle du suzerain, de sa « terra sua », mais de son « chasement ». En droit féodal, tout démembrement de cette terre suppose une autorisation du seigneur éminent.
- 44 : O Guillot, « Le comte d'Anjou et son entourage au XIème siècle », tome I, page 90.
- 45 : Chronique de l'abbaye Saint-Martin de Tours citée par Carré de Basserolle dans « Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine ».
- 46 : Livre Blanc de Saint-Florent, archives de Maine-et-Loire, H 3713, fol 21 v° 22 r°. O Guillot 384 (Halphen n°258). C'était après le 9 mars.
- 47 : Carré de Busserolle, ouvrage cité.
- 48 : Peut-être ce Gatho qui avait perdu un œil lors du siège de Saumur en 1026 par un coup de Foulque Nerra. Voir plus haut.
- 49 : Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, archives de Maine-et-Loire, H 3713 fol 17 : « Isembardus Toarciaci dominus Gathonis filius... In Castro Meo Toarciaco... »
- 50 : Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, folio 17 verso.

- 51 : « Veniens comes Gauffredus ad Toarciacum cum essem ego Isembardus ejus dapifer... »  
Le comte Geoffroi étant venu à Thouarcé alors que moi, Isembard, j'étais son sénéchal... »  
Livre Blanc de Saint-Florent de Saumur, folio 17 verso.
- 52 : O Guillot, ouvrage cité, page 423 note 373.
- 53 : Halphen, « Le comté d'Anjou au XI<sup>ème</sup> siècle », Paris, 1906
- 54 : Livre Blanc de Saint-Florent, arch de Maine-et-Loire, H 3713, folio 17
- 55 : Livre Blanc de Saint-Florent, folio 21 v<sup>o</sup>-22 r<sup>o</sup>. O Guillot, ouvrage cité, C 394 (Halphen n<sup>o</sup> 258)
- 56 : Voir dans le dictionnaire de C Port à l'article « Thouarcé ».
- 57 : O Guillot, ouvrage cité, tome I, page 285.
- 58 : Idem, page 467.
- 59 : Idem, page 317.
- 60 : Le monastère venait d'être fondé par Saint-Maur, disciple de saint Benoît. Ce fut le premier monastère bénédictin en Anjou.
- 61 : Le domaine passa plus tard à l'évêché d'Angers et en 1149, Ulger le légua à son chapitre.
- 62 : Il conservait la partie du domaine appelé « Cavasia », Chavagnes.
- 63 : Ainsi, à la veille de la Révolution, un quart à peine des bénéfices ecclésiastiques étaient à la nomination de l'évêque et c'étaient les dignitaires ecclésiastiques et les patrons laïcs qui nommaient aux autres. Très exactement, il nommait à 102 curés, 5 prieurés-cures et 10 annexes ; les patrons nommaient à 297 curés, 56 prieurés-cures et 13 annexes. (d'après abbé Ch Gautier, « Histoire de Brissac, de son château et des familles qui l'ont possédé », Angers, 1920, page 157
- 64 : Monsieur Versillé pensait que cette église se trouvait dans l'actuel cimetière.
- 65 : Raimbault, ouvrage cité, page 19 et C Port (1878) page 215.
- 66 : C Port (1878) page 507, 2<sup>ème</sup> colonne ;
- 67 : Voir « Histoire de l'église depuis les origines jusqu'à nos jours » sous la direction d'A Fliche et de V Martin, « Histoire de l'église du Christ », de Daniel-Rops.
- 68 : « Lantionum villa », « Lancian » (Testament de Saint Aldric).
- 69 : « Nam antea Cavana et Lantionum unum erat » (« Gesta Episc Cenom »).
- 70 : Une obscurité subsiste pourtant, puisque le testament de saint Aldric, un des successeurs d'Aglibert, montre qu'Allençon lui appartenait encore un siècle plus tard.
- 71 : Malgré des mutilations, ce qui reste de ce prieuré forme encore un ensemble assez pittoresque. André Sarazin en donne une bonne description dans « Pierres qui meurent en Anjou », Editions Farré et fils, Cholet, I 71. Monsieur et Madame Volovieck en ont entrepris la restauration depuis 1975.
- 72 : Léon Gourdon, « Beaulieu-sur-Layon », édité par le syndicat d'initiatives, page 2.
- 73 : Voir ouvrage cité ci-dessus.
- 74 : Voir C Port, article Beaulieu.
- 75 : « Manuel du folklore contemporain », A Van Gennep, I (1945), page 156 et 156.

## X. TABLE DES MATIERES

I.	NOTES SUR LES MEGALITHES DE LA REGION.....	2
A.	Dolmen détruit des Troitières.....	2
1.	Localisation.....	2
2.	Terminologie.....	2
3.	Autres Appellations.....	2
4.	Folklore.....	3
5.	Destruction des mégalithes.....	3
6.	Date.....	4
7.	Répartition des dolmens.....	4
8.	Nature géologique des matériaux employés.....	4
9.	Orientation.....	5
10.	Situation par rapport au modelé du terrain.....	5
11.	Mobilier des dolmens.....	5
12.	Conclusion.....	5
13.	Alinéas.....	6
II.	L'ARCHITECTURE ROMANE.....	7
A.	Avertissement.....	7
B.	Introduction.....	7
C.	La voûte.....	7
D.	Situation et plan.....	9
E.	Le portail.....	11
F.	L'intérieur.....	13
G.	La sculpture.....	13
H.	Alinéas.....	15
III.	AVANT L'HISTOIRE.....	16
A.	Paléolithique.....	16
B.	Le paléolithique moyen.....	17
C.	Le paléolithique supérieur et le Néolithique (9).....	17
D.	Le néolithique.....	18
E.	L'âge du cuivre.....	19
F.	L'âge du bronze.....	19
G.	Le premier âge de fer.....	20
H.	Alinéas.....	21
IV.	LES CELTES.....	23
A.	Les Celtes envahisseurs.....	23
B.	Alinéas.....	28
V.	L'EPOQUE GALLO-ROMAINE.....	30
A.	L'histoire.....	30
B.	Les villes et les voies de communication.....	31
C.	Les domaines.....	32
D.	Le vin.....	33
E.	La langue.....	34
F.	Alinéas.....	36
VI.	LA FIN D'UN MONDE.....	37
A.	La religion.....	37
B.	La crise et l'invasion.....	38
C.	Alinéas.....	39
VII.	L'EPOQUE MEROVINGIENNE (511-751).....	40

A.	Histoire des successions .....	40
B.	Le clergé .....	40
C.	Les sépultures .....	41
D.	Alinéas .....	42
VIII.	LES CAROLINGIENS .....	43
A.	Le partage du royaume .....	43
B.	Les pillages .....	43
C.	Pièces de monnaies .....	43
D.	Alinéas .....	45
IX.	L'AGE FEODAL .....	46
A.	Les comtes .....	46
B.	Les grands .....	49
C.	L'église .....	50
1.	Les paroisses rurales .....	50
2.	Les moines .....	51
D.	Alinéas .....	53